

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012



SOMMAIRE

- p. 02 Nos autoroutes en images
- p. 18 Profil
- p. 20 Message du président
- p. 22 Comité de direction

- p. 25 **Un partenaire dans la durée**
- p. 26 Des investissements au service des territoires
- p. 34 Construire et moderniser l'infrastructure autoroutière
- p. 42 Réduire l'empreinte de l'autoroute sur l'environnement

- p. 51 **Améliorer nos performances au quotidien**
- p. 52 Donner tout son sens au service autoroutier
- p. 62 Se mobiliser pour améliorer la sécurité
- p. 72 Faire évoluer les métiers de l'autoroute

- p. 78 Développement durable : engagements et reporting

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2012

Le métier de concessionnaire autoroutier

L'État concédant délègue à une société concessionnaire la responsabilité du financement, de la conception, de la construction, de l'entretien et de l'exploitation d'une autoroute. La société concessionnaire assume ces missions de service public selon les prescriptions de l'État et sous son contrôle, dans le cadre d'un contrat. Le financement de ces missions déléguées est notamment assuré par la ressource du péage perçue par la société. À la fin de la durée de concession, les ouvrages reviennent à l'État.



LA SÉCURITÉ PROGRESSE

Jamais au cours des trente dernières années, les autoroutes françaises n'ont été aussi sûres. La mortalité a baissé de 26% en 2012 (143 tués au lieu de 194 en 2011). Le niveau de sécurité sur autoroute est cinq fois supérieur à celui du reste du réseau. Les actions de prévention contribuent à ces résultats. Près d'un accident mortel sur deux est dû à la somnolence, la prise d'alcool, de drogue ou de médicaments. La Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable, créée depuis deux ans, mène des actions de sensibilisation tout au long de l'année.



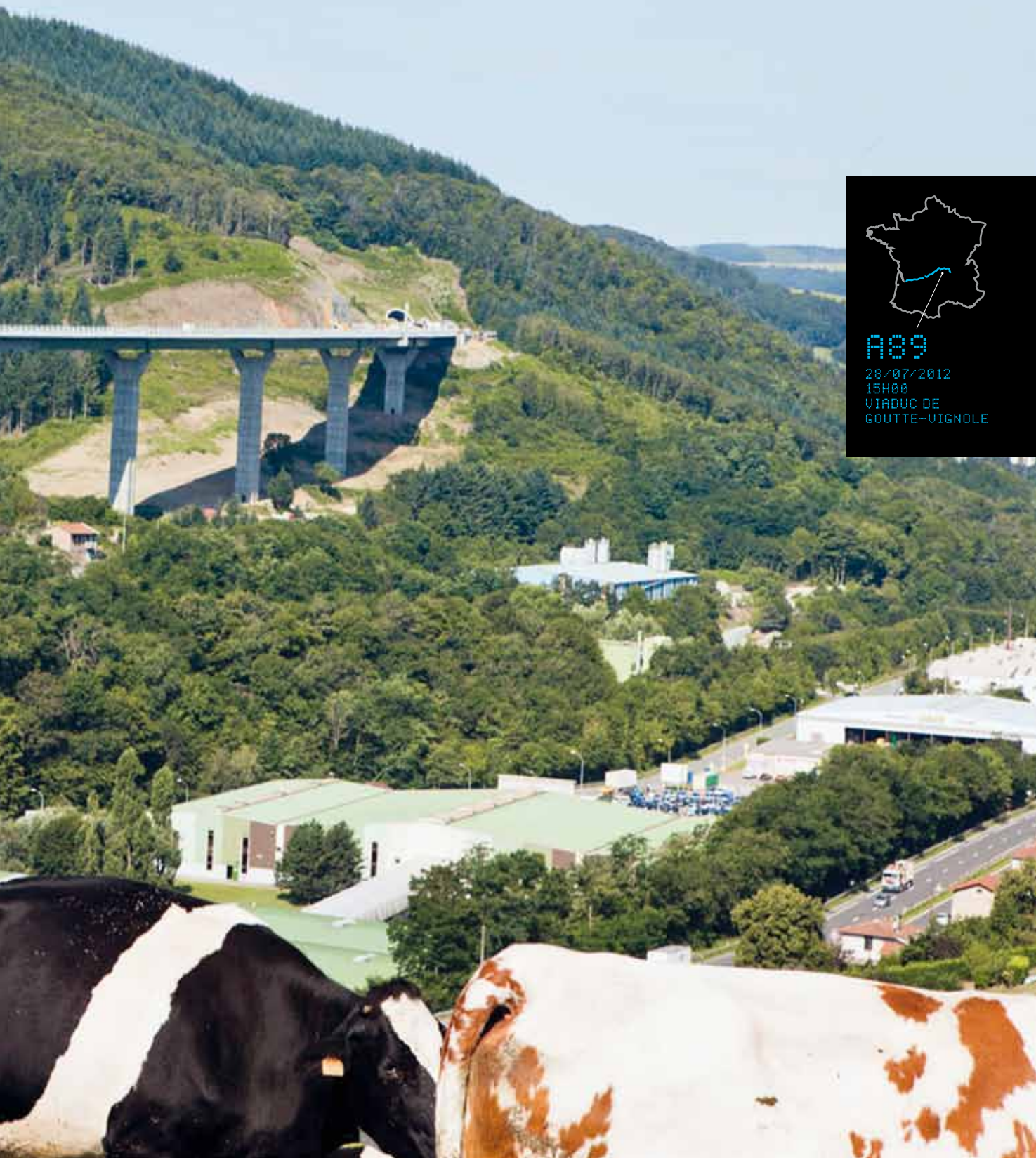
A8

25/07/2012
10H30
BIFURCATION A8/A7
PRÈS DE COUDOIX



NOUS INVESTISSONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

VINCI Autoroutes a investi 1,1 milliard d'euros en 2012 dans l'extension et la modernisation de ses réseaux, et près de 11 milliards au cours des neuf dernières années. La nouvelle section de l'A89 entre Balbigny et La Tour-de-Salvagny – les 53 derniers kilomètres reliant Bordeaux aux portes de Lyon – a représenté à elle seule un investissement de 1,5 milliard d'euros.



A89

28/07/2012
15H00
VIADUC DE
GOUTTE-VIGNOLE



IBORG



NOS INFRASTRUCTURES AMÉLIORENT L'ACCESSIBILITÉ

Avec plus de 88% du transport de marchandises transitant par la route, la qualité du maillage du réseau autoroutier français constitue un atout pour l'ensemble des entreprises implantées en France et un argument pour favoriser les investissements directs sur le territoire. 243 000 poids lourds circulent chaque jour en moyenne sur les réseaux de VINCI Autoroutes. Des parkings de stationnement sécurisés conçus pour la détente des conducteurs ont été créés. 334 nouvelles places dédiées aux poids lourds ont été réalisées en 2012.



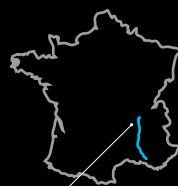
A9

24/07/2012
12H30
AIRE DE
MONTPELLIER
FABREGUES NORD



NOTRE EMPREINTE CARBONE DIMINUE

VINCI Autoroutes réduit ses émissions de gaz à effet de serre (- 8 % entre 2010 et 2012) et agit pour réduire l'impact lié au trafic de ses clients. Fin 2012, 201 voies de télépéage à 30 km/h étaient déjà en service sur ses réseaux. Lorsque 100 000 poids lourds évitent un arrêt au péage en empruntant ces voies de télépéage à 30 km/h, la réduction des émissions de CO₂ correspondante est de plus de 80 tonnes équivalent CO₂.



A7

24/07/2012

11H15

ÉCOPONT DU COL

DU GRAND BŒUF

VINCI
AUTOROUTES



Parking
covoiturage

réseau COFIROUTE 





AM1
30/07/2012
11H15
PARKING DE
COVOITURAGE
D'ABLIIS

NOUS FACILITONS LES TRAJETS DU QUOTIDIEN

59,5 km, c'est le trajet moyen parcouru par un véhicule léger sur autoroute. Cette distance correspond principalement aux déplacements domicile-travail. Les tarifs pratiqués pour ces trajets du quotidien sont plus avantageux que les tarifs de longue distance, et des abonnements spécifiques sont proposés aux utilisateurs par VINCI Autoroutes. Pour encourager la mobilité partagée, 14 parkings de covoiturage, de 1150 places au total, étaient déjà créés début 2013.



NOS AIRES SE TRANSFORMENT

Les réseaux de VINCI Autoroutes comptent 444 aires de repos et de services. Sept aires sur dix ont été écorénovées (nouveaux sanitaires, traitement des eaux usées, collecte sélective des déchets). Le renouvellement et la modernisation des installations commerciales et leur adaptation aux attentes des clients (enseignes de centre-ville, wifi, etc.) est une priorité des années à venir.

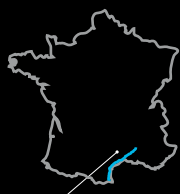


A8

26/07/2012

13H45

AIRE DE ROUDAÏ



A9

06/07/2012
16H30
AIRE DE
TAVEL NORD

NOUS INCITONS À LA PAUSE

Plus de 20 millions d'automobilistes empruntent chaque été les réseaux de VINCI Autoroutes. 2 800 journées d'animation ont été organisées en 2012. Elles ont accueilli 484 500 participants sur une cinquantaine d'aires. Ces étapes incitent à marquer la pause au cours des trajets de longue distance et sont l'occasion pour les collaborateurs de VINCI Autoroutes d'expliquer leurs métiers et d'aller à la rencontre des clients.



Roulons autrement



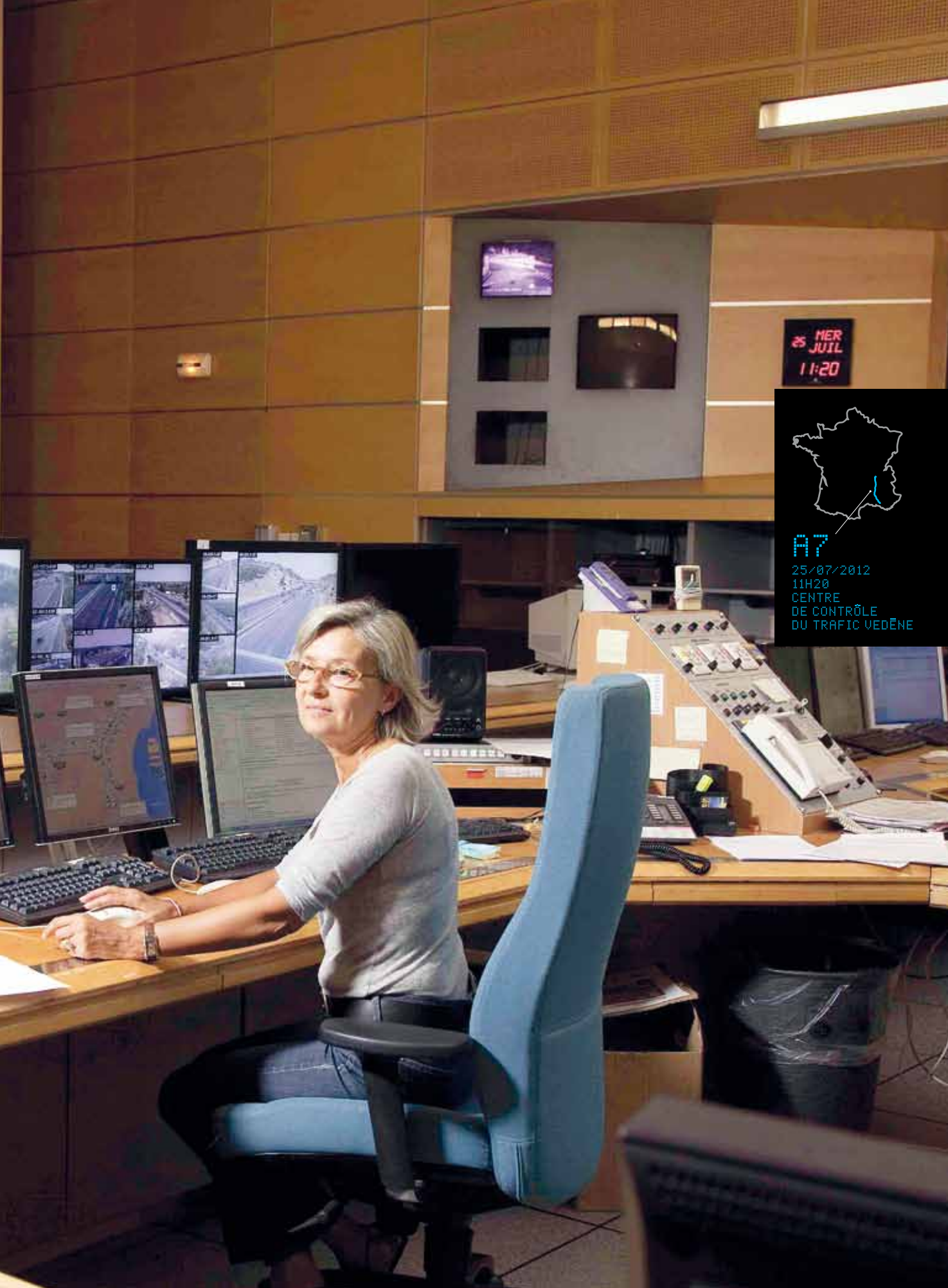
A10

28/07/2012
15H00
AIRE DE POITOU-
CHARENTES

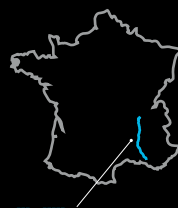
NOUS INFORMONS CHAQUE CONDUCTEUR EN TEMPS RÉEL

Tout au long de leurs trajets, les conducteurs sont informés en temps réel des conditions de circulation par Radio VINCI Autoroutes et par des panneaux à messages variables avant leur entrée sur le réseau et sur la section courante. Ils disposent également, pour préparer leurs trajets ou permettre à leur copilote de se tenir informé, d'un site Internet, de l'application VINCI Autoroutes pour smartphones, d'un numéro unique d'appel, le 3605, et des réseaux sociaux Facebook et Twitter.





25 MER
JUIL
11:20



A7

25/07/2012
11H20
CENTRE
DE CONTRÔLE
DU TRAFIC VEDÈNE

PROFIL

Premier opérateur d'autoroutes concédées en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de deux millions de clients sur les réseaux de ses quatre sociétés concessionnaires – ASF, Cofiroute, Escota et Arcour. VINCI Autoroutes investit massivement – près de 11 milliards d'euros au cours des neuf dernières années – dans l'extension et la modernisation de l'infrastructure autoroutière. Pour les territoires, ces investissements sont créateurs d'activité à court terme, en soutenant la croissance, et de développement à long terme, en favorisant l'accessibilité. Pour les clients et la collectivité, ils améliorent la sécurité, la fluidité, la performance environnementale et les services de l'autoroute, dans une perspective de mobilité durable.



 **4363 km**
D'AUTOROUTES EN SERVICE

 **22 km**
D'AUTOROUTES EN CONSTRUCTION

 **273**
AIRES DE REPOS

 **171**
AIRES DE SERVICES

 **316**
GARES DE PÉAGE

 **7236**
SALARIÉS EN CDI

 **2 175 000**
TRANSACTIONS PAR JOUR

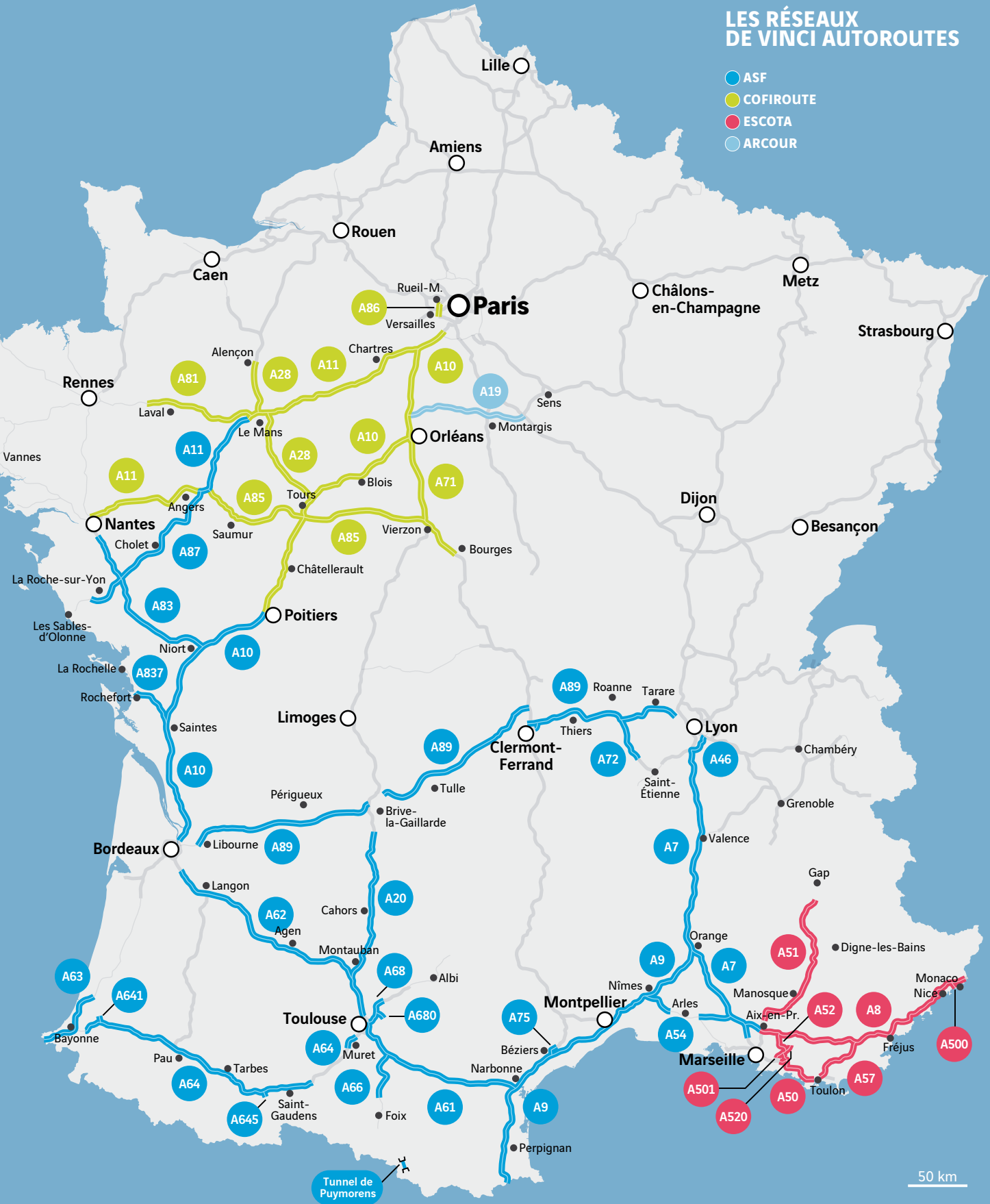
 **45 995**
MILLIONS DE KILOMÈTRES PARCOURUS EN 2012

ÉCHÉANCES DES CONCESSIONS

ESCOTA	2027
COFIROUTE	2031
ASF	2033
ARCOUR	2070
DUPLEX A86	2086

LES RÉSEAUX DE VINCI AUTOROUTES

- ASF
- COFIROUTE
- ESCOTA
- ARCOUR



MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'autoroute est au service de la mobilité. Notre première mission de concessionnaire autoroutier est d'investir pour contribuer à améliorer l'accessibilité des territoires et favoriser les échanges. VINCI Autoroutes a consacré près de 11 milliards d'euros au cours des neuf dernières années à l'extension et à la modernisation de ses réseaux. En 2012, ces investissements ont notamment permis d'achever la dernière section de 53 km de l'A89, autoroute transversale reliant Bordeaux et Lyon. Voulue, soutenue et attendue par tous les acteurs des territoires, cette autoroute est l'illustration de ce que permettent le schéma des concessions et le principe de l'adossement : mobiliser les capacités d'endettement à long terme des entreprises privées pour réaliser des investissements qui sont des leviers immédiats de croissance économique et d'emploi, tout en répondant aux enjeux d'accessibilité et de mobilité durable.

Aux investissements contractuels, s'est ajouté le Paquet vert autoroutier, financé par allongement de la durée des concessions. Mis en œuvre et mené à terme en trois ans, ce programme de croissance a induit 6 000 emplois directs et autant d'emplois indirects grâce aux 1 800 chantiers lancés de front sur les réseaux de VINCI Autoroutes. C'est aussi un investissement d'avenir qui améliore significativement les performances environnementales de l'autoroute. Nous l'avons réalisé sans peser sur les finances publiques ni sur les tarifs de péage. Au moment où s'élabore le nouveau Schéma national de mobilité durable, qui donnera la priorité aux transports du quotidien et à la rénovation des réseaux existants, les concessionnaires autoroutiers sont de nouveau prêts à s'engager pour la modernisation d'infrastructures routières – notamment périurbaines – dans la continuité de leurs réseaux.



“LE SERVICE AUTOROUTIER EST AUJOURD’HUI UNE RÉALITÉ. IL RENFORCE L’ATTRACTIVITÉ DE L’AUTOROUTE PAR RAPPORT AUX AUTRES RÉSEAUX ROUTIERS. IL OUVRE AUSSI DE NOUVELLES PERSPECTIVES POUR NOS SALARIÉS”.

C'est aussi en rendant l'autoroute plus sûre que nous progresserons sur la voie de la mobilité durable.

La sécurité n'est pas seulement la finalité de nos investissements dans l'entretien de nos infrastructures et la qualité de nos services. Elle est aussi, au quotidien, la mission prioritaire de nos équipes d'exploitation. Leur mobilisation 24 heures sur 24 va de pair avec les efforts de la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable, pour approfondir la connaissance du risque routier, sensibiliser un large public et faire évoluer les comportements sur la route. La nouvelle plate-forme collaborative « Roulons autrement » y participe en incitant chacun à porter un autre regard sur la sécurité routière. La réduction très sensible de la mortalité sur les autoroutes françaises en 2012 nous encourage à poursuivre cette mobilisation de chaque instant.

C'est enfin par l'innovation et les services que nous améliorons la mobilité autoroutière. Les 2,2 millions de clients que VINCI Autoroutes accueille chaque jour sur ses réseaux en sont les bénéficiaires. L'affichage des temps de parcours et les voies de télépéage à 30 km/h favorisent le confort et la fluidité de leurs déplacements. Sur les ondes avec Radio VINCI Autoroutes, au téléphone avec le 36 05, sur leur smartphone avec l'application VINCI Autoroutes ainsi que sur les réseaux sociaux, nos informations trafic et nos services les accompagnent tout au long de leur trajet. Ils peuvent s'arrêter sur des aires accueillantes, dont plus des trois quarts ont été rénovées au cours des trois dernières années. Le service autoroutier est aujourd'hui une réalité qui renforce l'attractivité de l'autoroute par rapport aux autres réseaux routiers. Il ouvre aussi de nouvelles perspectives pour nos salariés, dans le cadre d'une politique volontariste de formation et d'accompagnement vers les nouveaux métiers de l'autoroute.

PIERRE COPPEY

COMITÉ DE DIRECTION

1 - **PIERRE COPPEY**,
président de VINCI Autoroutes

2 - **SÉBASTIEN MORANT**,
directeur général adjoint d'ASF
directeur général d'Escota

3 - **LOÏC ROCARD**,
directeur général de Cofiroute

4 - **PIERRE DUPRAT**,
directeur de la communication

5 - **PATRICK PARIS**,
directeur financier

6 - **JOSIANE COSTANTINO**,
directrice des ressources humaines

7 - **OLIVIER ALAMO**,
directeur du marketing et des services

8 - **JÉRÔME LEJEUNE**,
président de l'Émetteur VINCI Autoroutes



1



4



7



2



3



5



6



8



1

UN PARTENAIRE DANS LA DURÉE

DES INVESTISSEMENTS
AU SERVICE DES TERRITOIRES

CONSTRUIRE ET MODERNISER
L'INFRASTRUCTURE AUTOROUTIÈRE

RÉDUIRE L'EMPREINTE
DE L'AUTOROUTE
SUR L'ENVIRONNEMENT

DES INVESTISSEMENTS AU SERVICE DES TERRITOIRES



ACTIVITÉ ET RÉSULTATS

CONTRACTION DU TRAFIC ET STABILITÉ DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En dépit d'une conjoncture qui s'est traduite par une baisse de trafic sans précédent sur l'ensemble du réseau autoroutier français, le chiffre d'affaires de VINCI Autoroutes a enregistré en 2012 une légère progression (+ 0,7 %), à 4,4 milliards d'euros.

La conjoncture économique tendue, les conditions climatiques défavorables du premier semestre et le maintien durable à un niveau élevé du prix des carburants ont pesé sur le trafic. Celui-ci s'est contracté de 1,4 % pour les véhicules légers et de 3,5 % pour les poids lourds – la stagnation économique en France et la récession dans le sud de l'Europe affectant à la fois les échanges nationaux et internationaux. Dans ce contexte, la légère progression du chiffre d'affaires

péage a résulté pour 0,2 % de la montée en charge, conforme aux prévisions, du trafic dans le Duplex A86 en Île-de-France, mis en service en 2011, et pour 2,1 % des augmentations tarifaires contractuelles, qui sont notamment la contrepartie des importants investissements inscrits dans les contrats de plan des sociétés concessionnaires.

MAINTIEN DES PERFORMANCES OPÉRATIONNELLES

Outre les gains de productivité générés par l'automatisation du péage, le travail engagé depuis plusieurs années pour développer les synergies opérationnelles entre réseaux – tout en investissant de manière continue pour optimiser le service autoroutier – a permis de faire progresser le taux d'Ebitda sur chiffre d'affaires de 69,3 % en 2011 à 69,5 % en 2012. Les synergies déjà engagées dans les domaines de la gestion du péage, des achats et des systèmes d'information trouvent leur prolongement dans la convergence croissante des organisations et des méthodes d'exploitation entre les réseaux de VINCI Autoroutes. Cette convergence permettra au cours des prochains exercices de continuer à optimiser la performance opérationnelle de VINCI Autoroutes en termes de résultats économiques. Elle offrira également la possibilité d'apporter aux clients une qualité de service élevée et homogène, où qu'ils se trouvent sur le réseau.

NOMBRE DE KILOMÈTRES PARCOURUS EN 2012

en millions de km sur le réseau évolutif

ASF	28 290
COFIROUTE	10 802
ESCOTA	6 636
ARCOUR	267

VINCI AUTOROUTES 45 995

CHIFFRE D'AFFAIRES 2012

en millions d'euros

ASF	COFIROUTE	ESCOTA	ARCOUR
2 525	1 208	667	40
VINCI AUTOROUTES 4 439*			

* Après intégration éléments intragroupe - 1 M€

CROISSANCE DU TRAFIC 2012

en pourcentage

	ASF	COFIROUTE	ESCOTA	ARCOUR	VINCI AUTOROUTES
VL	-1,3%	-1,9%	-1,0%	+1,3%	-1,4%
PL	-2,9%	-5,4%	-3,5%	-3,7%	-3,5%
TOTAL	-1,5%	-2,4%	-1,2%	+0,7%	-1,7%

EBITDA 2012

(EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION)

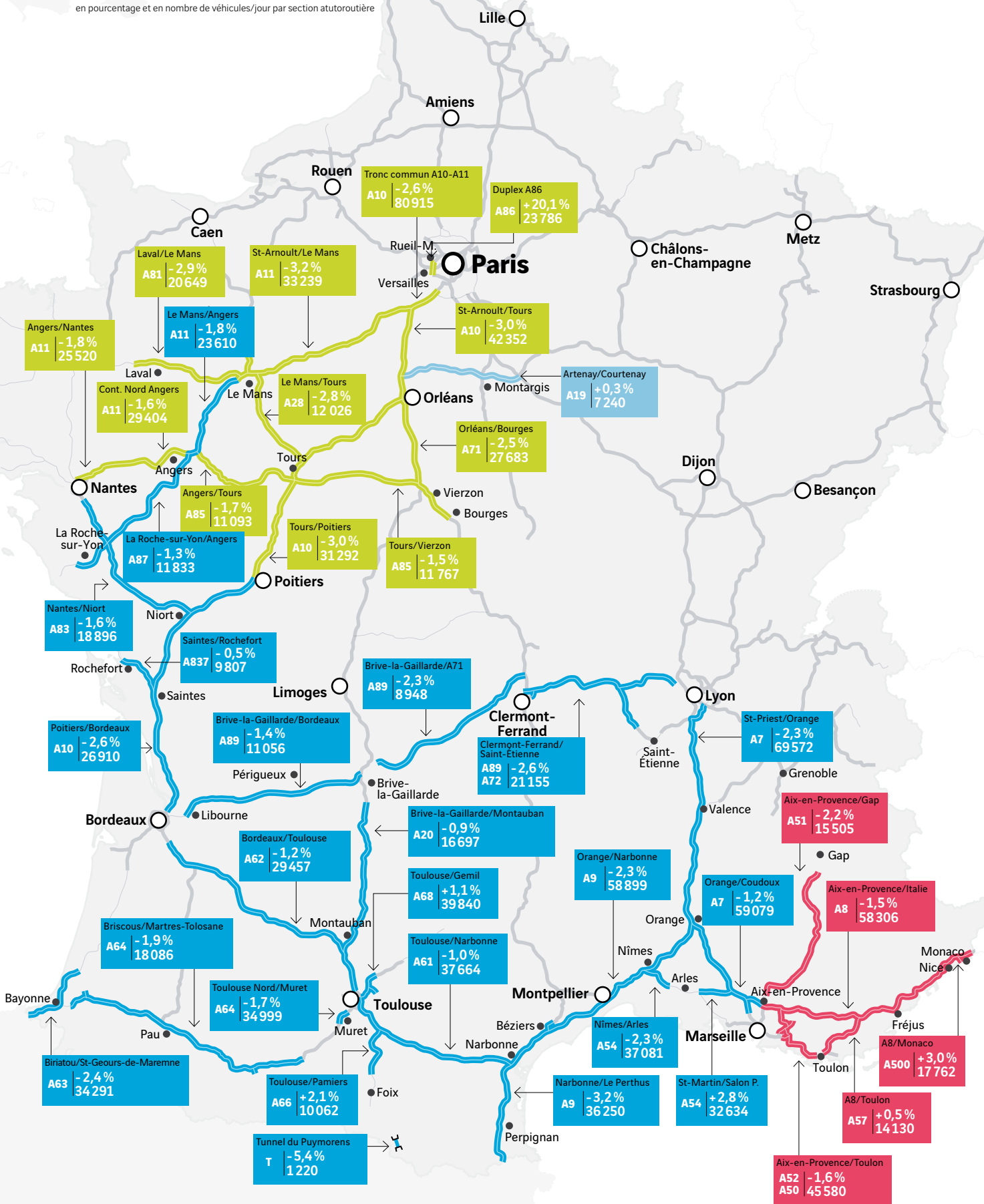
en millions d'euros

ASF	COFIROUTE	ESCOTA	ARCOUR
1 753	856	454	25
VINCI AUTOROUTES 3 087*			

* Après intégration éléments intragroupe - 1 M€

TRAFIC MOYEN JOURNALIER ANNUALISÉ - ÉVOLUTION DU TRAFIC 2012/2011

en pourcentage et en nombre de véhicules/jour par section autoroutière





INVESTISSEMENTS ET ENDETTEMENT

INVESTISSEMENTS DANS LES RÉSEAUX ET SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

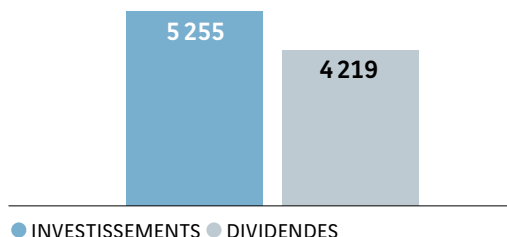
Les investissements de VINCI Autoroutes en 2012 se sont maintenus à un niveau très élevé, atteignant au total 1,1 milliard d'euros. Aux investissements contractuels portant sur l'extension et la modernisation des réseaux, se sont ajoutés ceux engagés au titre du Paquet vert autoroutier. Lancé au premier trimestre 2010, ce programme de requalification environnementale des réseaux autoroutiers (*lire page page 42*) s'achèvera au printemps 2013 et représente pour VINCI Autoroutes un investissement de 750 millions d'euros.

L'ensemble de ces investissements font de VINCI Autoroutes l'un des principaux maîtres d'ouvrage actuellement en France ; ils contribuent fortement au soutien de l'activité économique et de l'emploi dans les territoires. Tous programmes confondus, les travaux confiés par VINCI Autoroutes aux entreprises du secteur de la construction mobilisent environ 7 500 personnes chaque année, soit un nombre de collaborateurs équivalent aux effectifs de la société.

Au 31 décembre 2012, l'endettement net des sociétés de VINCI Autoroutes s'élevait à 16,6 milliards d'euros. À titre de comparaison, un point du produit intérieur brut (PIB) de la France en 2011 représentait 19,9 milliards d'euros. Les sociétés de VINCI Autoroutes ont poursuivi la gestion prudente de leur dette. ASF a signé en juillet 2012 une ligne de crédit syndiqué de 1,8 milliard d'euros à cinq ans, qui a pris le relais d'une ligne venant à échéance en décembre 2013, et a lancé, en janvier 2013, une émission obligataire de 700 millions d'euros destinée à refinancer sa dette et à en allonger la maturité moyenne. Le succès de cette dernière opération, sursouscrite plus de six fois, témoigne de la confiance des investisseurs dans la solidité du schéma économique de VINCI Autoroutes et du groupe VINCI.

INVESTISSEMENTS/DIVIDENDES

en millions d'euros, sur cinq ans (2008-2012)



UN POIDS DE LA DETTE RÉPARTI SUR LE LONG TERME

La solidité des performances de VINCI Autoroutes et la stabilité du schéma des concessions lui permettent de supporter, avec l'appui du groupe VINCI, un endettement très important, qui n'est concevable que dans la perspective de long terme des concessions.

INVESTISSEMENTS

en millions d'euros

	2012	PRÉVISIONS 2013
ASF	661	465
COFIROUTE	186	210
ESCOTA	210	188
ARCOUR	3	4
AUTRES FILIALES	3	4
VINCI AUTOROUTES	1 063	871

ENDETTEMENT NET AU 31/12/2012

en millions d'euros

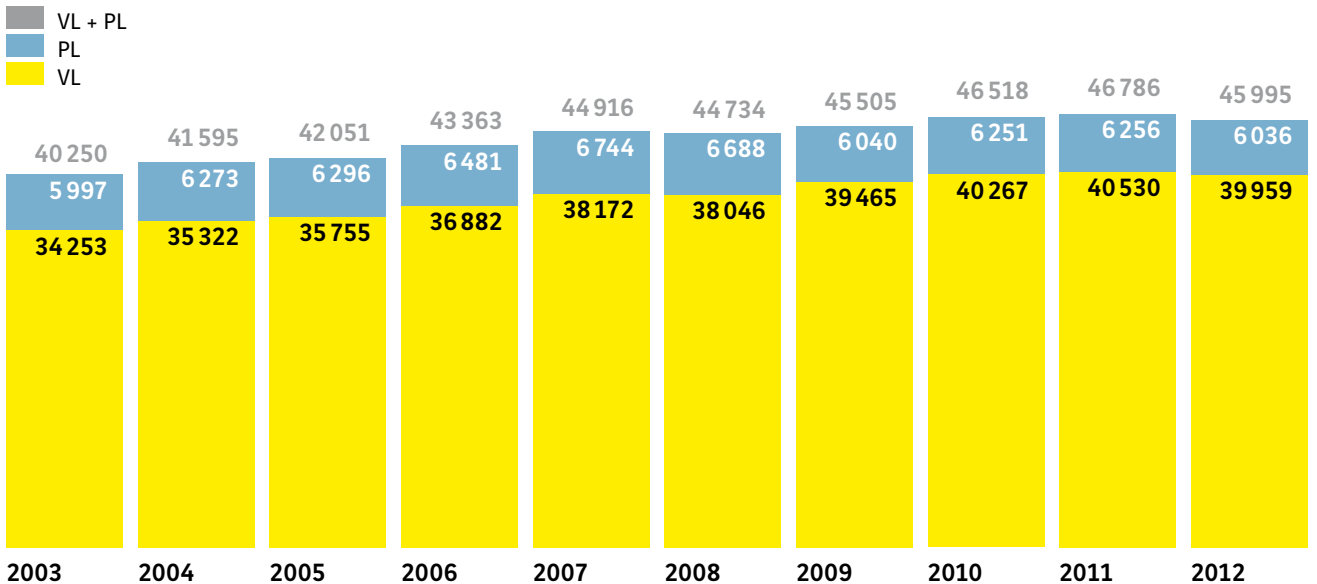
ASF	- 9 617
COFIROUTE	- 2 877
ESCOTA	- 1 532
ARCOUR	- 694
HOLDINGS ET AUTRES FILIALES	- 1 897
VINCI AUTOROUTES	- 16 617



Ci-dessus : réaménagement de l'A63, élargie sur une première section de 18 km, entre Ondres et Biarritz. **Page de gauche :** en haut, réfection de la couche de roulement sur l'A8, au niveau de Mougins ; en bas, construction d'une barrière de péage sur la nouvelle section de l'A89 vers les portes de Lyon.

ÉVOLUTION DU TRAFIC

en millions de km parcourus (trafic réseau interurbain)



MODERNISATION ET FLUIDITÉ AU PÉAGE

DÉVELOPPEMENT DU TÉLÉPÉAGE ET DE L'AUTOMATISATION

VINCI Autoroutes mène une politique active de développement du télépéage, synonyme pour ses clients de gains de temps et de gestion simplifiée de leurs déplacements. Cette politique a suscité une nouvelle progression du taux de transactions par télépéage sur les réseaux de VINCI Autoroutes, qui est passé pour les véhicules légers de 35,7 % en 2011 à 38,1 % en 2012. Concernant les poids lourds, 80,8 % des transactions ont été effectuées via le système de télépéage intersociétés déployé sur l'ensemble du réseau autoroutier concédé en France. Les sociétés de VINCI Autoroutes ont également poursuivi le déploiement de nouvelles voies de télépéage à 30 km/h, évitant l'arrêt au péage, qui génèrent des bénéfices en termes

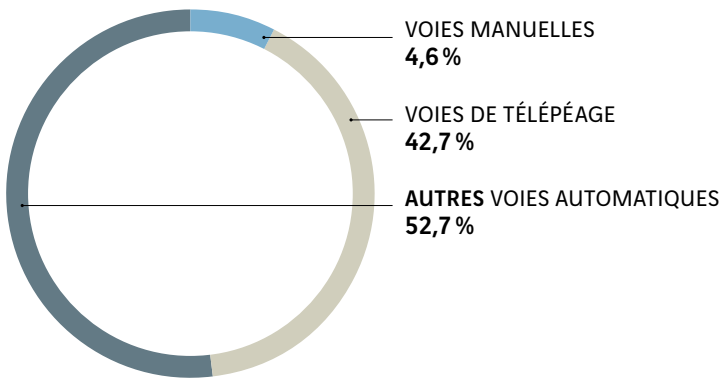
de fluidité pour les clients tout en permettant la diminution des consommations de carburant et des émissions de gaz à effet de serre (*lire page 60*). En parallèle du développement du télépéage, VINCI Autoroutes met en place, dans le cadre du programme de modernisation de ses gares, de nouvelles voies automatiques équipées de bornes tous paiements, reliées aux services de téléassistance des réseaux. Quinze centres de téléopérations, totalement intégrés dans l'organisation de l'exploitation, couvrent les réseaux de VINCI Autoroutes. Ils emploient au total près de 200 collaborateurs formés à cette activité. L'automatisation croissante du péage a permis de faire évoluer le métier traditionnel de receveur en cabine vers des fonctions centrées sur la relation client et la maintenance technique des équipements de péage, contribuant ainsi à préserver l'emploi. L'ensemble de ces investissements a permis de porter à 95 % en 2012 le taux d'automatisation du péage, tous types de véhicules confondus.



Ci-dessus : borne tout paiement à la barrière de Lançon, sur l'A7. **Ci-contre** : voie de télépéage à 30 km/h à la barrière de Valence Sud, sur l'A7.

RÉPARTITION DES TRANSACTIONS AU PÉAGE

en pourcentage



NOMBRE TOTAL DE TRANSACTIONS PL

en milliers

2011	91 639
2012	88 585

NOMBRE TOTAL DE TRANSACTIONS VL

en milliers

2011	709 099
2012	707 424

t

136

millions de passages ont été enregistrés en 2012 sur les nouvelles voies de télépéage à 30 km/h. En fin d'année, 201 voies dédiées étaient en service sur les principales barrières de péage des réseaux de VINCI Autoroutes.





DES CHAUSSÉES D'AUTOROUTES AUX PISTES D'AÉROPORTS

Les équipes du réseau ASF ont assuré en 2012 la formation d'une cinquantaine de responsables opérationnels d'ADP (Aéroports de Paris) à l'utilisation de systèmes d'aide à la décision pour le service hivernal (SADSH). Déjà déployés sur les réseaux de VINCI Autoroutes, ces systèmes, appliqués aux aéroports, aident à analyser lors des intempéries (neige, verglas) les données fournies par les stations météo et les capteurs installés sur les pistes, et à déclencher les opérations de viabilité appropriées. Une formation du même type avait été assurée en 2011 auprès des équipes de l'aéroport de Grenoble-Isère.

DÉVELOPPEMENT

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Dans le prolongement de son métier d'opérateur autoroutier, VINCI Autoroutes est le partenaire des collectivités territoriales pour l'entretien de leurs réseaux locaux et départementaux. Openly, filiale d'ASF, exploite depuis 2006 le boulevard périphérique nord de Lyon, dans le cadre d'une délégation de service public attribuée pour une durée de huit ans par le Grand Lyon. Les missions d'Openly couvrent la sécurité et la gestion du trafic, la collecte des péages, la maintenance des équipements fixes et des matériels d'exploitation, ainsi que des opérations de gros entretien et de renouvellement de l'infrastructure. Le réseau ASF assure aussi, pour le compte du conseil général de Corrèze, l'entretien d'un tronçon de 5 km de la RD9, voie de liaison entre l'A89 et l'autoroute non concédée A20. Dans le département de l'Essonne, le réseau Cofiroute, en partenariat avec Eurovia, s'est vu confier par le conseil général le marché d'entretien des voies départementales du canton de Dourdan. Les réseaux de VINCI Autoroutes réalisent aussi des prestations de viabilité hivernale pour le compte de collectivités, soit ponctuellement pour les aider à faire face à des situations d'urgence, soit dans le cadre de contrats annuels ou pluriannuels. Des contrats de ce type ont été signés avec les agglomérations de Chartres et Chambray-lès-Tours.

Par ailleurs, le réseau ASF a été retenu en 2012 par le conseil général de Charente-Maritime pour équiper le pont de l'Île de Ré d'un système de télépéage dans le cadre d'un contrat de maintenance sur une durée de huit ans. Un point de vente VINCI Autoroutes/ conseil général sera installé à proximité de l'ouvrage. Les insulaires, qui bénéficient de la gratuité de passage, peuvent transférer leur abonnement résidentiel sur leur badge de télépéage VINCI Autoroutes.

UNE EXPERTISE EN SYSTÈMES DE PÉAGE INNOVANTS DÉPLOYÉE À L'INTERNATIONAL

Allemagne. La société Toll Collect, dont Cofiroute est actionnaire à hauteur de 10 %, a développé et exploite, depuis le 1^{er} janvier 2005, le système de péage pour poids lourds couvrant l'ensemble du réseau autoroutier allemand (12 800 km). Il s'agit du premier système au monde à utiliser une technologie

satellitaire couplée à des liaisons GSM, via des équipements embarqués à bord des véhicules. Après la mise en place de l'interopérabilité avec l'Autriche en 2011, en partenariat avec l'opérateur autoroutier Asfinag, Toll Collect a étendu la couverture du système en Allemagne, à la demande de l'État fédéral, à 1 135 kilomètres de routes nationales. Le montant des taxes prélevées en 2012 pour le compte de l'État allemand s'est élevé à 4,4 milliards d'euros. Fin 2012, l'arbitrage permettant de solder le différend entre le Bund et Toll Collect lié au retard de démarrage du projet n'était pas rendu.

États-Unis. En Californie, Cofiroute USA exploite la 91 Express Lane, voie autoroutière urbaine de 35 km à péage équipée d'un système de modulation tarifaire totalement automatisé et sans barrière. Des discussions sont en cours pour étendre le contrat d'exploitation à une autoroute voisine dans le comté de Riverside. Dans le Minnesota, Cofiroute USA gère dans l'agglomération de Minneapolis (autoroutes I-394 et I-W35) un système innovant de péage sur les voies HOT (*high occupancy and toll*), gratuit pour les véhicules pratiquant le covoiturage et payant pour les autres.

VINCI Autoroutes a également participé à des projets autoroutiers menés par le groupe VINCI en Russie (autoroute Moscou – Saint-Petersbourg) et dans plusieurs autres pays où des appels d'offres sont en cours – Belgique, Royaume-Uni et États-Unis notamment.



4,4 Md€

C'est le montant des taxes prélevées en 2012 pour le compte de l'État allemand par Toll Collect. Cette société dont Cofiroute est actionnaire gère le système satellitaire de télépéage pour poids lourds qui couvre 12 800 km d'autoroutes et 1 135 km de routes nationales en Allemagne.



Ci-dessus : le pont de l'Île de Ré, équipé par VINCI Autoroutes d'un système de télépéage. **Ci-dessous** : à gauche, la 91 Express Lane en Californie, exploitée par Cofiroute USA ; à droite, autoroute allemande couverte par le système de péage satellitaire pour poids lourds Toll Collect.



CONSTRUIRE ET MODERNISER L'INFRASTRUCTURE AUTOROUTIÈRE



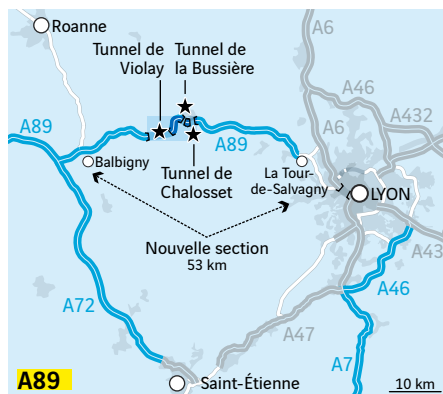
L'A89, CHIFFRES CLÉS

Section Balbigny – La Tour-de-Salvagny

- > 50 km : 32 km dans le Rhône, 18 km dans la Loire (et 3,5 km pour le raccordement à L'Arbresle, Rhône)
- > 22 communes traversées (15 dans le Rhône, 7 dans la Loire)
- > 5 échangeurs et 1 bifurcation
- > 8 viaducs
- > 108 ouvrages d'art courants (6 passages pour grande faune, 20 passages pour petite faune, 47 rétablissements de cours d'eau, 35 ouvrages de rétablissement de voiries locales et passages agricoles)
- > 3 tunnels (5 700 m de longueur cumulée, soit 12 % de la section en tunnel)
- > 2 300 personnes en période de pointe sur le chantier
- > 1,5 milliard d'euros investis par ASF

Bordeaux – Portes de Lyon

- > 500 km (autoroute à 2 x 2 voies)
- > 167 communes traversées
- > 37 viaducs et plus de 500 ouvrages d'art courants
- > 29 échangeurs
- > 10 aires de services
- > 14 aires de repos



LIAISONS NOUVELLES

A89 BALBIGNY – LA TOUR-DE-SALVAGNY

L'inauguration, le 19 janvier 2013, de cette section de 53 km a marqué l'aboutissement du vaste chantier de l'autoroute A89 Bordeaux-Lyon, sur le réseau ASF. Au terme de 16 ans de travaux financés par VINCI Autoroutes, cet axe transversal de 500 km, reliant la façade atlantique au couloir rhodanien, est désormais intégralement en service, mettant l'agglomération lyonnaise à 5 h 15 de Bordeaux.

La dernière section vers les portes de Lyon a représenté un investissement de 1,5 milliard d'euros pour VINCI Autoroutes, et 8 millions d'heures de travail pour plus de 2 000 entreprises de toutes tailles – dont celles de VINCI – qui ont participé à sa réalisation. Les travaux, qui ont duré quatre ans et mobilisé jusqu'à 2 300 personnes en période de pointe sur le chantier, incluaient la construction de 5 échangeurs et une bifurcation, 8 viaducs (2 150 m de longueur cumulée), 108 ouvrages d'art courants et 3 tunnels bitubes (5 700 m de longueur cumulée). L'année 2012 a été consacrée principalement, après l'achèvement des travaux de génie civil et de mise en œuvre des chaussées, au déploiement des équipements de sécurité et d'exploitation, en particulier dans les trois tunnels, et à la préparation de la mise en service.

L'exploitation de la nouvelle section, qui bénéficie des retours d'expérience des nombreux tunnels autoroutiers que comptent les réseaux de VINCI Autoroutes, est assurée par des équipes constituées intégralement par mobilité interne. Des premières études à la mise en service, le projet a fait l'objet d'une collaboration volontariste entre les acteurs publics et privés qui en ont assuré la gouvernance partagée : services de l'État, élus et collectivités locales, concessionnaire, entreprises de construction, associations et société civile, représentants des clients. Le dialogue permanent avec les parties prenantes a concerné en particulier le volet environnemental (*lire pages 36 et 37*). En termes d'emploi et d'insertion, le projet a permis 220 recrutements locaux pendant la durée du chantier, dont plus de la moitié dans le cadre de démarches d'insertion, sans compter les effets indirects sur l'emploi que l'autoroute entraînera pour l'ensemble du tissu économique.

A9 MONTPELLIER

Confirmé en 2011 à l'issue d'une procédure de consultation publique, le projet de contournement de Montpellier (A9) constitue l'un des principaux investissements des prochaines années sur les réseaux de VINCI Autoroutes. Le projet consiste à construire une nouvelle section de 12 km au sud de la section actuelle et à réaménager 13 km de sections existantes selon le principe coaxial – l'infrastructure étant composée de l'autoroute au centre et de voies de desserte locale de part et d'autre. Les phases d'études, de diagnostics archéologiques et d'acquisitions foncières ont débuté en 2012 ; 55 % des emprises nécessaires au projet étaient maîtrisées en fin d'année. La mise en service de la nouvelle section dédoublée est prévue le 31 décembre 2017.



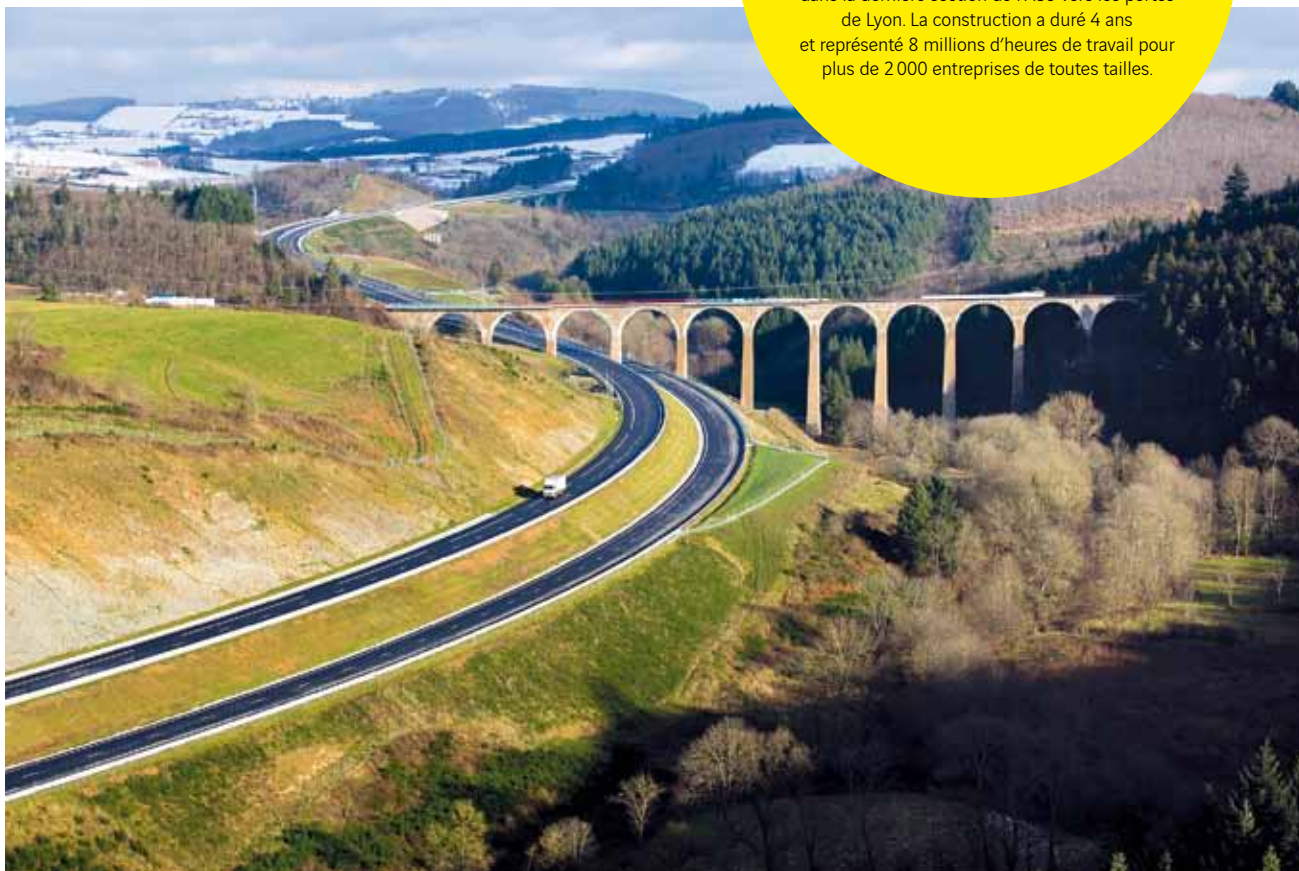


Ci-contre : le tunnel de Chalosset, l'un des trois tunnels bitubes de la nouvelle section de l'A89. **Ci-dessus** : l'A9 au niveau de Montpellier, qui va être déplacée et réaménagée sur une longueur totale de 25 km pour contourner l'agglomération. **Ci-dessous** : l'A89 au niveau du pont Marteau, dans la Loire.



1,5 Md€

C'est le montant investi par VINCI Autoroutes dans la dernière section de l'A89 vers les portes de Lyon. La construction a duré 4 ans et représenté 8 millions d'heures de travail pour plus de 2 000 entreprises de toutes tailles.



PRÉSERVATION DE L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES

Espèce protégée vivant dans les ruisseaux sur le tracé de l'autoroute, l'écrevisse à pattes blanches fait l'objet d'un dispositif de protection hors du commun : mise en place de bassins pour récupérer, décanter et filtrer les eaux de ruissellement ; revégétalisation rapide des talus de remblais, recréation de zones humides, réhabilitations complètes de ruisseaux. À titre de précaution, durant le chantier, le réseau ASF a confié au muséum d'histoire naturelle de Besançon la création d'un élevage conservatoire.

En septembre 2012, 566 écrevisses nées en captivité ont été réintroduites dans les ruisseaux du Peisselay et du Gantet, qui offrent les conditions écologiques les plus favorables.



PASSERELLES À CHAUVES-SOURIS

Douze espèces de chauves-souris protégées ont été identifiées sur le tracé de la section, notamment la Barbastelle, dont la colonie locale est l'une des plus importantes connues en France. Or, lors du survol de l'autoroute, le risque de collision avec les véhicules, notamment les poids lourds, est important. Pour le prévenir, le réseau ASF et les associations de protection de la nature ont conçu ensemble une passerelle innovante, ouvrage d'art dont la partie horizontale en tôle continue forme un corridor. Deux de ces « chiroduc » ont été construits au-dessus de l'autoroute. Deux galeries artificielles servant de gîte aux chauves-souris ont aussi été aménagées, notamment au pied du viaduc de Goutte-Vignole, plus important ouvrage de la nouvelle section.



COGOUVERNANCE AVEC LE MONDE ASSOCIATIF TOUT AU LONG DU PROJET

La concertation avec les associations de protection de la nature, formalisée par une charte d'engagements, a été constante tout au long de la réalisation de la dernière section de l'A89 vers Lyon. Le réseau ASF s'est appuyé sur l'expertise du monde associatif pour définir et mettre en œuvre les mesures de préservation de la biodiversité et pour sensibiliser sur ce thème près de 2 000 personnes qui ont participé aux travaux : création de passages spécifiques pour la faune et de corridors biologiques, reconstitution de mares pour les amphibiens, suivi des espèces protégées... Les associations environnementales ont été associées à tout le processus de conception et de construction de l'autoroute, et participent désormais au dispositif qui permettra de vérifier dans le temps l'efficacité des mesures de préservation de la biodiversité.





30 000 VISITEURS EN TROIS ANS

La construction de l'A89 a mobilisé la population locale; son chantier a été l'un des sites les plus visités de la région. Le partenariat signé par le réseau ASF avec les offices de tourisme a permis d'accueillir au total 30 000 visiteurs au cours de trois saisons (2010, 2011, 2012). La visite débutait dans un pavillon d'exposition, avec ses animations permettant de découvrir la future autoroute, et se poursuivait sur le chantier au cours de circuits de trois heures en bus, commentés par des collaborateurs du réseau ASF. Les dernières visites en 2012 ont permis de faire découvrir les équipements de l'autoroute, les bâtiments d'exploitation, ainsi que les aménagements dédiés à la protection de l'environnement.



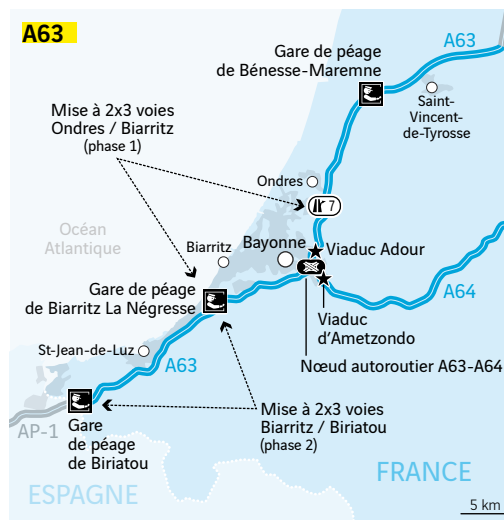
PROTÉGER LA RESSOURCE EN EAU PENDANT ET APRÈS LES TRAVAUX

Durant la phase de travaux, un assainissement provisoire comprenant de multiples fossés et bassins de traitement a été mis en place. Depuis la mise en service de la section, 41 bassins définitifs récupèrent les eaux issues de la plate-forme autoroutière. À la fois écrêteurs, décanteurs et déshuileurs, ces bassins retiennent les eaux de ruissellement jusqu'à ce que les produits polluants fixés sur les matières en suspension soient éliminés. Grâce à un système de siphon, ils empêchent les huiles de rejoindre le milieu naturel. Ils limitent également les risques de débordement des rivières. Une station spécifique, comparable en débit à la station d'épuration d'une ville de 15 000 habitants, a été créée à chaque tête du tunnel de Violay lors de sa construction pour traiter les eaux du chantier.



Ci-dessus : élargissement de l'A87 à l'est d'Angers.

Page de droite : élargissement de l'A63 ; en haut, nouveau viaduc sur l'Adour (470 m), construit en doublement d'un viaduc existant dans l'agglomération de Bayonne ; en bas, pont avec aménagements pour circulations douces, à Saint-Pierre-d'Irube.



ÉLARGISSEMENTS

AUTOROUTE A63

Dans le cadre de l'important projet d'aménagement de l'autoroute de la Côte basque, qui représente un investissement total de 700 millions d'euros sur neuf ans, ASF a achevé début juillet 2012 l'élargissement d'une première section de 18 km, entre Ondres et Biarritz, avec une avance très significative par rapport aux échéances contractuelles comprises entre décembre 2013 et décembre 2016. Le passage de la section à deux fois trois voies a nécessité notamment la construction d'un viaduc de 470 mètres en doublement d'un viaduc existant dans l'agglomération de Bayonne, ainsi que la réalisation d'un nouveau nœud autoroutier (A63/A64). L'avancement des travaux sur un second tronçon de 22 km entre Biarritz et la frontière espagnole reste subordonné à l'issue des négociations entre l'État et les collectivités locales concernant l'échangeur de Saint-Jean-de-Luz.

AUTOROUTE A9

ASF a poursuivi le chantier d'élargissement de l'A9 à l'approche de la frontière espagnole. L'avancement des travaux sur une première section de 14 km, entre Perpignan Nord et Perpignan Sud, a permis l'ouverture partielle d'une troisième voie sur 10 km au début de l'été 2012 ; la mise en circulation complète de la section à deux fois trois voies aura lieu en juin 2013. Concernant la seconde section, entre Perpignan Sud et Le Boulou, à la frontière franco-espagnole, l'achèvement en 2012 des études et procédures préalables permettra de lancer en 2013 les premières phases de travaux.

AUTOROUTE A87

ASF a achevé en 2012 l'élargissement de la section Sorges/Mûrs-Érigné (7 km), à l'est d'Angers. Les travaux ont nécessité la construction d'un nouveau viaduc sur la Loire et la réhabilitation de l'ouvrage existant.

AUTOROUTE A50

Lancé début 2011, le chantier d'élargissement d'une section de 21 km entre La Ciotat et Bandol, représentant un investissement de 91 millions d'euros, a été mené à terme en moins de deux ans par Escota.

RÉSEAU COFIROUTE

Des études sont en cours concernant l'élargissement de tronçons à fort trafic : sur l'A71 entre les bifurcations avec l'A85 et l'A20 (5 km) ; sur l'A10 entre l'échangeur de Chambray et la bifurcation avec l'A85 (6 km), et entre les bifurcations avec l'A19 et l'A71.



700 M€

C'est le coût total des travaux d'élargissement et de réaménagement de l'A63 entre Ondres et la frontière espagnole, entièrement à la charge de VINCI Autoroutes. La première section élargie (Ondres-Biarritz) a été mise en service avec une avance très significative sur les délais contractuels.





Ci-dessus : travaux sur l'A85, près de l'échangeur avec l'A10, liés à la construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse Tours – Bordeaux, qui présente 24 zones d'interaction avec les réseaux Cofiroute et ASF. **Page de droite :** tunnel rénové sur l'A8; tous les tunnels du réseau Escota ont été mis aux nouvelles normes de sécurité.

AMÉNAGEMENTS

VINCI Autoroutes a engagé ou poursuivi les travaux d'optimisation de ses réseaux, qui ont concerné notamment en 2012 :

> **sur le réseau ASF**, la construction d'un nouvel échangeur au nord d'Angers sur l'A11;

> **sur le réseau Cofiroute**, la refonte de l'échangeur de Gatignolle au niveau d'Angers (*lire encadré*);

> **sur le réseau Escota**, l'aménagement, sur l'A50, de la bifurcation avec l'A52, et sur l'A8, de l'entrée ouest de Nice. Escota a également achevé en 2012, à l'exception des derniers travaux de finition, le programme de mise aux nouvelles normes de sécurité de l'ensemble des tunnels de son réseau. Ce programme a représenté un investissement de près de 400 millions d'euros sur une décennie.

INTERFACES LGV

La future ligne ferroviaire à grande vitesse entre Tours et Bordeaux (LGV SEA), réalisée par VINCI dans le cadre d'un contrat de concession de 50 ans, longe sur la majeure partie de son tracé l'autoroute A10, et présente 24 zones d'interaction avec les réseaux de Cofiroute (entre Tours et Poitiers) et d'ASF (entre Poitiers et Bordeaux). Les travaux d'aménagement liés à ce projet ont été lancés en 2012. Ils portent principalement sur la construction de six ouvrages de franchissement, ainsi que sur le déplacement ou le réaménagement de six aires d'autoroutes. Des travaux similaires ont été engagés aux interfaces entre la future LGV Bretagne - Pays de la Loire et le réseau Cofiroute (A11, A28, A81).



RECONFIGURER UN ÉCHANGEUR SANS INTERROMPRE LE TRAFIC

Quatre ans après avoir mis en service le contournement nord d'Angers sur l'A11, Cofiroute a lancé en 2012 le chantier de refonte de l'échangeur de Gatignolle (A11/A87). Deux ans et 15 phases de travaux sont nécessaires pour réaliser ce projet de 30 millions d'euros, qui vise à fluidifier et sécuriser le trafic. L'opération implique une reconfiguration des bretelles, qui comporteront deux voies de circulation au lieu d'une. Réalisé sans interrompre la circulation, le chantier est l'un des projets pilotes de la démarche « Sécurité 100 % chantiers » lancée en 2012 par VINCI Autoroutes (*lire page 66*).





RÉDUIRE L'EMPREINTE DE L'AUTOROUTE SUR L'ENVIRONNEMENT

BILAN DU PAQUET VERT AUTOROUTIER

LES CINQ VOLETS DU PROGRAMME

1 PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Le Paquet vert autoroutier a permis de construire ou de réaménager des ouvrages hydrauliques et des dispositifs de traitement des rejets d'eaux pluviales sur plus de 115 sites sur les réseaux de VINCI Autoroutes, afin de préserver les zones de captage, les rivières et les cours d'eau situés à proximité de l'autoroute.

2 PROTECTION ACOUSTIQUE

Pour améliorer la protection des riverains de l'autoroute, VINCI Autoroutes a financé et réalisé la pose d'écrans antibruit, et mis en œuvre sur 271 kilomètres de chaussée des revêtements qui réduisent les bruits de roulement des véhicules.

3 PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Le Grenelle de l'environnement a mis l'accent sur la nécessité de préserver les continuités écologiques sur les territoires, au travers de la trame verte (espaces naturels) et de la trame bleue (cours d'eau, zones humides). Après identification des points de conflit entre ces continuités naturelles et l'infrastructure autoroutière, le Paquet vert autoroutier a permis de réaliser les aménagements correctifs : construction d'écoponts, de rampes à cervidés, de passages souterrains pour la petite faune, d'échappatoires pour sangliers ; mise en œuvre de plans de gestion de la biodiversité sur des sites d'intérêt écologique à proximité de l'autoroute ; création de vergers et d'oliveraies conservatoires...

4 ÉCORÉNOVATION DES AIRES

322 aires de repos et de services, sur les 444 que totalisent les réseaux de VINCI Autoroutes, ont fait l'objet de travaux lourds de rénovation et de requalification environnementale : réaménagement des bâtiments sanitaires et des espaces verts ; reconfiguration des systèmes de traitement des eaux usées et installation de stations d'épuration avec filtration par roseaux ; généralisation de la collecte sélective des déchets. Ces travaux d'écovisionnement sont allés de pair avec la réalisation d'aménagements pour améliorer l'accessibilité aux personnes handicapées et le niveau de service offert aux clients (*lire page 44*).

5 RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

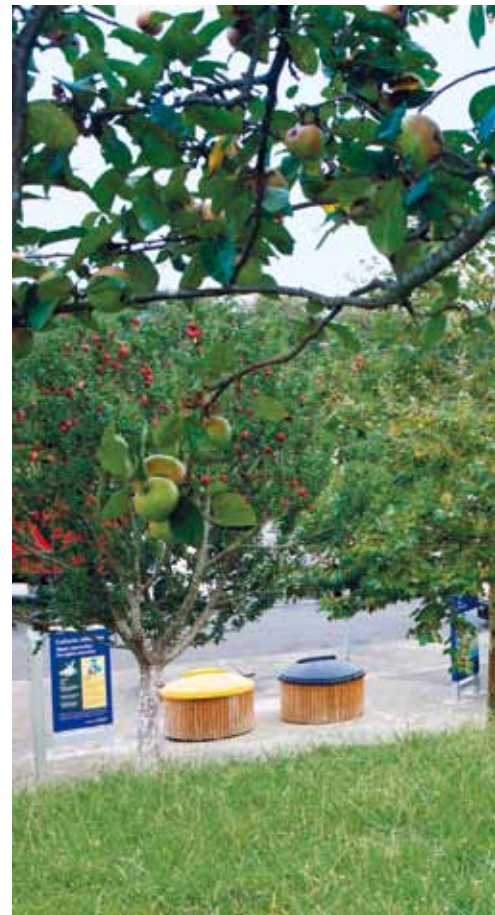
Ce volet portait sur le déploiement d'équipements qui contribuent à réduire les consommations de carburant et les émissions de gaz à effet de serre : voies de télépéage à 30 km/h, qui évitent de marquer l'arrêt au péage (*lire page 44*) ; création de parkings de covoiturage facilitant le regroupement de personnes et les trajets en commun sur l'autoroute ; équipements de gestion du trafic qui améliorent la fluidité autoroutière et contribuent à la réduction des émissions de CO₂, comme les panneaux à messages variables avec indication des temps de parcours.

750 MILLIONS D'EUROS INVESTIS SANS PESER SUR LES FINANCES PUBLIQUES NI SUR LES TARIFS

Le déploiement des aménagements dans le cadre du Paquet vert autoroutier, signé au premier trimestre 2010, s'achève au printemps 2013. En trois ans, conformément à ses engagements, VINCI Autoroutes a financé, mis en œuvre et mené à terme un programme d'investissements de 750 millions d'euros. Pour la première fois en France, le schéma des concessions a été utilisé pour financer spécifiquement des investissements environnementaux sur les réseaux autoroutiers, renouvelant le principe de l'adossé utilisé historiquement pour financer l'extension des réseaux autoroutiers français. Le dispositif innovant du Paquet vert autoroutier a permis, en contrepartie du prolongement d'un an des contrats de concession, d'engager un vaste programme d'amélioration des performances environnementales des réseaux. Les investissements réalisés bénéficient dès à présent aux clients et riverains sans peser, ni sur les finances publiques, ni sur les tarifs. Le retour sur investissement ne se concrétisera qu'à l'échéance des contrats de concession.

RAPPROCHER L'ENSEMBLE DES RÉSEAUX DES STANDARDS ENVIRONNEMENTAUX LES PLUS ÉLEVÉS

Depuis une vingtaine d'années, la montée en puissance des préoccupations environnementales a conduit à renforcer les exigences dans ce domaine lors de la construction de nouvelles autoroutes. La loi sur l'eau de 1992 prévoit notamment de mettre en place, tout au long d'une nouvelle infrastructure, des dispositifs destinés à recueillir et filtrer l'ensemble des



eaux en contact avec la plate-forme autoroutière, de sorte qu'aucun rejet direct ne se produise dans les cours d'eau. Il en va de même des exigences en matière de protection des riverains contre le bruit, et de la préservation de la faune et de la flore présentes aux abords de l'autoroute. Les autoroutes construites dans les années 60-90 n'obéissaient pas au même niveau d'exigence environnementale. C'est pour réduire cet écart et rapprocher les sections les plus anciennes des normes environnementales appliquées aux plus récentes, qu'a été lancé le Paquet vert autoroutier.

40 % DES INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2012, 1 800 CHANTIERS SUR TROIS ANS

2012 a été l'année de plus forte activité dans la mise en œuvre du Paquet vert autoroutier. Après la phase d'études en 2010 et le lancement des travaux en 2010-2011, plus de 40 % des investissements inscrits au programme ont été réalisés en 2012. Les dernières réalisations s'achèvent au cours du printemps 2013. Sur toute la durée du programme, le Paquet vert autoroutier s'est traduit



Ci-contre : verger de pommiers sur l'aire d'Urrugne, sur l'A63.
Ci-dessus : en haut, passe à poissons sur le Roubion, à proximité de l'A7, facilitant la remontée de la rivière par certaines espèces de poissons migrateurs ; en bas, aire de Villeray, où un circuit piétonnier invite à la découverte de la biodiversité locale. **En bas** : écran antibruit sur la rocade Est d'Angers (A87).



2010-2013 LES RÉALISATIONS DU PAQUET VERT AUTOROUTIER EN CHIFFRES

PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

Aménagements/réaménagements hydrauliques (nombre de sites traités)	115
--	------------

PROTECTION ACOUSTIQUE

Enrobés phoniques mis en œuvre (en km)	271
--	------------

PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Nombre d'actions mises en œuvre	167
---------------------------------	------------

ÉCORÉNOVATION DES AIRES

Requalification environnementale (nombre d'aires)	322
Traitement des eaux usées (nombre de sites reconfigurés)	70
Renouvellement des sanitaires	240
Mise en place d'équipements de collecte sélective des déchets	360

RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂

Télépéage à 30 km/h (nombre de voies installées)	170
Régulation de la vitesse en fonction du trafic (nombre de portiques installés)	165
Parkings de covoiturage (nombre de places créées)	798

par 1800 chantiers répartis sur l'ensemble des réseaux de VINCI Autoroutes. Contribuant au soutien de l'activité dans les territoires, dans une période économique difficile, les travaux ont induit l'emploi direct de 6000 personnes et ont contribué à créer autant d'emplois indirects durant les trois années de travaux.

PAQUET VERT AUTO- ROUTIER

QUELQUES RÉALISATIONS



ÉCRAN ACOUSTIQUE ET ESTHÉTIQUE DANS LE GARD

Après la réalisation d'une cartographie du bruit répondant aux orientations du Grenelle de l'environnement, des solutions de protection des riverains ont été choisies en fonction des contraintes techniques, acoustiques, mais aussi esthétiques et paysagères. À Bernis, près de Nîmes, sur le réseau ASF, la qualité de vie des riverains de l'A9 a été sensiblement améliorée par la construction d'un mur absorbant de 350 m de long et 5 m de hauteur, qui réduit de près de 5 décibels le niveau des nuisances sonores.

UNE AIRE REFUGE DE LA BIODIVERSITÉ

Le réseau Cofiroute a inauguré en octobre 2012 l'éco-aménagement de l'aire de Saint-Nicolas-de-Bourgueil sur l'A85 qui jouxte le site des Ténières. Celui-ci était initialement une carrière utilisée pour la construction de l'autoroute. Il a été transformé ensuite en un plan d'eau qui attire aujourd'hui une faune très diversifiée, notamment de nombreuses espèces d'oiseaux migrateurs et sédentaires – dont l'aigrette garzette et la mouette rieuse, protégées au niveau national. Pour mettre en valeur cette biodiversité et permettre aux clients de l'aire de l'observer à distance, le réseau Cofiroute a créé, en collaboration avec la Fondation pour la protection des habitats de la faune sauvage, un observatoire en bois et un parcours d'animation, au sein de nouveaux aménagements paysagers réalisés avec des plantes locales.

ÉCOPONT ET CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

L'écopont du col du Grand Bœuf, sur l'A7, joue un rôle important pour préserver la biodiversité régionale en rétablissant le passage de la faune entre l'Ardèche et la Drôme des collines. Adapté à la fois à la grande et à la petite faune, cet ouvrage d'une largeur de 15 m a été conçu par le réseau ASF en collaboration avec les associations de protection de la nature. 60 arbres, 200 arbustes et 1000 m² de plantes herbacées ont été plantés, et des zones humides créées pour rétablir le milieu naturel. Des écrans en bois camouflent l'autoroute et en atténuent le bruit.

DISPOSITIFS INNOVANTS POUR TRAITER LES EAUX DE RUISSELLEMENT

Pour mettre en œuvre le volet « eau » du Paquet vert autoroutier, le réseau Cofiroute a développé deux systèmes innovants et faciles à installer, qui recueillent les eaux pluviales ruisselant sur l'autoroute et confinent les pollutions. Le premier est un fossé enherbé complété d'un ouvrage de confinement; le second (long de 100 m sur 4 m de large) compte un fossé enherbé, un dessableur, un décanteur et un filtre à graviers rejetant l'eau purifiée vers le milieu naturel. Au total, 335 km de voies sur le réseau Cofiroute ont été équipées de ces dispositifs – notamment entre Laval et Le Mans, et entre Nantes et Angers.





PROTECTIONS CONTRE L'INCENDIE EN RÉGION MÉDITERRANÉENNE

Pour protéger les aires contre le risque d'incendie, particulièrement important l'été dans les régions méditerranéennes, le réseau Escota a développé un système composé d'une ligne de canons à eau de longue portée, montés sur des mâts d'aspersion, permettant de créer un écran de végétation humide. Dix aires ont été équipées de ce système dans le cadre du Paquet vert autoroutier. Le réseau Escota a installé aussi sur 63 zones, d'une longueur totale de 17 km, des cunettes antimégots, écrans horizontaux ou verticaux qui bloquent les mégots jetés par les automobilistes avant qu'ils n'atteignent la végétation combustible.



PARTAGER L'AUTOROUTE

Deux parkings de covoiturage, de 75 places chacun, ont été mis en service en 2012 sur le réseau Cofiroute aux portes de la région Île-de-France, aux barrières de péage d'Ablis (A11) et d'Allainville (A10). Au total, VINCI Autoroutes a créé en trois ans, en propre ou en partenariat avec des collectivités territoriales, plus d'un millier de places de stationnement favorisant le covoiturage aux abords des gares de péage, notamment sur l'A7 à Tain-l'Hermitage, Valence Nord, Lorient et Montélimar Sud, ainsi qu'à Poitiers (A10) et au Mans (Le Mans Nord, sur l'A11, et Le Mans ZI Sud, sur l'A28). Les parkings à proximité des grandes agglomérations favorisent également la comodalité, à l'exemple de celui de Longvilliers-Dourdan, réalisé sur l'A10 par le conseil général des Yvelines en partenariat avec Cofiroute, la région Île-de-France et le STIF, et connecté à deux lignes de bus franciliennes.



1 800

chantiers ont été réalisés sur les réseaux de VINCI Autoroutes dans le cadre du Paquet vert autoroutier. Ils ont induit l'emploi direct de 6 000 personnes et autant d'emplois indirects durant les trois années de travaux.



MAÎTRISER NOS IMPACTS

100 % DE L'ACTIVITÉ DE VINCI AUTOROUTES CERTIFIÉE ISO 14001

La démarche d'éco-autoroute de VINCI Autoroutes ne concerne pas seulement la construction ou la requalification environnementale de l'infrastructure autoroutière. Les sociétés de VINCI Autoroutes ont engagé depuis plusieurs années la certification de leurs activités, qui s'est achevée en 2012 avec les audits des dernières entités entrées dans le processus. La certification ISO 14001 couvre donc désormais 100 % de l'activité de construction, d'entretien et d'exploitation de VINCI Autoroutes. Certaines grandes opérations, comme la construction de l'A89 Balbigny – La Tour-de-Salvagny, font l'objet d'une certification spécifique. La finalité de cette démarche est de mettre en œuvre, dans tous les métiers de VINCI Autoroutes, un processus d'amélioration continue qui réduit les impacts de ses activités par la mise en œuvre de solutions adaptées, préserve les ressources naturelles par la maîtrise des consommations et par l'utilisation de matériaux recyclés, optimise la gestion

des déchets, sensibilise les clients aux impacts environnementaux de leurs propres comportements, et associe les partenaires à cette politique. Un dispositif de reporting environnemental permet de mesurer les progrès accomplis (cf. page 79).

GARDIENS DE LA BIODIVERSITÉ AU QUOTIDIEN

Outre les mesures de préservation de la biodiversité engagées au titre du Paquet vert autoroutier, VINCI Autoroutes consacre d'importants moyens à l'entretien du patrimoine naturel que constitue près de 20 000 hectares d'espaces verts inclus dans l'emprise de ses réseaux. Les méthodes d'entretien raisonné mises en œuvre par ses équipes (limitation des fauchages, débroussaillage mécanique plutôt que chimique, utilisation restreinte des produits phytosanitaires, réduction de l'irrigation sur les aires grâce au paillage...) contribuent à une gestion responsable des abords de l'autoroute. Les équipes de VINCI Autoroutes veillent aussi, en collaboration avec les associations de protection de la nature et les fédérations de chasseurs, à la préservation d'espèces animales et végétales remarquables vivant à proximité de l'autoroute.





DES RUCHES DANS LES ESPACES VERTS AUTOROUTIERS

Les espaces verts des aires et des abords de l'autoroute sont propices à l'accueil de ruches – les abeilles étant indispensables à la pollinisation de la majorité des espèces végétales. Plusieurs dizaines de ruches ont été installées en 2011-2012 sur les réseaux de VINCI Autoroutes, sur les aires de Bizanet (A61), d'Ambrussum et de Gigean (A9), des Oiseaux (A837) et de Villeray (A81), sur les emprises autoroutières du Duplex A86, à proximité de Niort (A10) et de Veigné (jonction A10/A85), ainsi qu'au péage de Cabariot (A837).

Un partenariat avec l'Union nationale de l'apiculture française, dans le cadre du programme « Abeille sentinelle de l'environnement », a été mis en place sur le réseau Cofiroute pour sensibiliser le public aux enjeux de la biodiversité.

Des animations ont été proposées par des apiculteurs aux clients et aux riverains lors des Journées Apidays, les 22 et 23 juin 2012.

Page de gauche: VINCI Autoroutes généralise l'installation d'équipements de collecte sélective des déchets sur les aires de ses réseaux. **Ci-dessous:** entretien des espaces verts sur l'aire de la Corrèze, sur l'A89.



ANALYSE

COMMENT FAIRE FACE AUX BESOINS DE MOBILITÉ AVEC MOINS DE RESSOURCES FINANCIÈRES ?

Par **André Broto**, en charge de la prospective au sein de VINCI Autoroutes



« Le schéma des concessions a permis historiquement de construire le réseau autoroutier français, il pourrait être mobilisé aujourd'hui pour financer les nécessaires investissements dans la modernisation du réseau routier national », soulignait André Broto lors d'une récente conférence parlementaire sur les transports*. Au cours de son intervention, il a notamment proposé de mieux partager la route en y développant des transports collectifs par autocar.

En 1970, l'État français a décidé de faire appel au secteur privé pour rattraper le retard dans la construction du réseau autoroutier. Trois sociétés sur quatre n'ont pas survécu au choc pétrolier, mais le programme de construction était lancé, et il atteignait 5 500 kilomètres au début des années 90. En 1994, la construction de 2 000 kilomètres supplémentaires a été décidée, soit un investissement de 20 milliards d'euros. L'État a eu recours à l'adossement, qui consiste à mettre ces investissements à la charge des sociétés concessionnaires, et à compenser le besoin de financement par une augmentation des tarifs et de la durée des concessions des autoroutes de première génération. La France a aménagé ainsi son territoire dans le domaine des autoroutes. L'État a conçu et piloté un modèle de délégation de service public qui a permis de doter le pays d'un réseau de 9 000 kilomètres d'autoroutes, dont le niveau de service et de sécurité est reconnu par les inspecteurs d'EuroRAP (*European Road Assessment Programme*) et par nos clients. Ce programme n'a pas coûté un sou au contribuable ; il a même généré une vingtaine de milliards d'euros de recettes budgétaires lors de la privatisation des autoroutes, et il continue à produire chaque année environ 3 milliards d'euros de recettes pour l'État.

Aujourd'hui, la portée de l'adossement est réduite par la directive européenne sur les marchés publics de travaux, mais il reste praticable dans des limites qui ont été fixées par le Conseil

d'État. En 2010, l'État a ainsi allongé les durées de concession d'un an pour financer un plan de relance autoroutier d'un milliard d'euros ; les investissements correspondants se terminent au printemps 2013. Pour les investissements à venir, le secteur concédé se tient prêt à mobiliser 5 milliards d'euros selon le même processus de financement par l'allongement de la durée des concessions. Cette somme est à mettre en regard des 14 milliards d'euros de besoins d'investissements du réseau routier national, selon le projet de Schéma national des infrastructures de transport. Ces 5 milliards d'euros pourraient, par exemple, financer l'élargissement de certains axes. Il serait possible également d'intégrer dans les concessions existantes des sections situées autour de grandes agglomérations, qui ont besoin d'être modernisées. Cela aurait l'avantage de diminuer l'effort financier des collectivités, sans nécessiter de péages supplémentaires.

La question qui se pose aujourd'hui est : comment faire face aux besoins de mobilité avec moins de ressources financières ? Dans les années 70, le slogan était « nous n'avons pas de pétrole, mais nous avons des idées ». Favoriser et accompagner l'innovation est effectivement une première piste et, en 1970, l'État avait rempli son office de « réducteur de risque », selon l'expression attribuée à Jean Monnet, en favorisant les innovations, comme les chaussées minces imaginées sur le réseau Cofiroute, qui ont permis de réaliser d'importantes économies. Aujourd'hui, comment améliorer rapidement et à moindre coût les services de mobilité sur route ? Avant de répondre à cette question, rappelons que la France a la chance de disposer d'un réseau de plus d'un million de kilomètres de routes qui desservent toutes les adresses et tous les lieux de production de biens. Ceci souligne bien l'importance d'adopter une logique de patrimoine en vertu de laquelle nous devons nous attacher à entretenir routes, ports et aéroports. Mais ce patrimoine



est aussi et surtout une opportunité pour « transporter plus et mieux avec ce qui existe ». Prenons quelques exemples. Sur la mobilité longue distance, qu'est ce qui est le plus urgent ? Que les catégories socioprofessionnelles les plus aisées puissent aller rapidement de Toulouse à Paris ou Amsterdam ? Ou bien que les jeunes et les ménages modestes puissent voyager plus souvent et à moindre coût en Europe ? Dans le premier cas, il faut mobiliser des dizaines de milliards d'euros pour construire de nouvelles lignes de TGV ; dans le second, il faut développer les lignes d'autocar sur des autoroutes qui existent déjà. Concrètement, VINCI Autoroutes et Veolia ont proposé une liaison de ce type entre Bordeaux et Lyon, qui, malheureusement, ne s'est pas encore concrétisée.

Concernant les mobilités du quotidien, l'enjeu qui me paraît le plus important est celui des habitants du périurbain, captifs de la voiture, qui doivent effectuer une vingtaine de kilomètres pour se rendre à leur travail. Dans ce contexte, le dispositif mis en place par l'agglomération de Madrid, depuis 15 ans, mérite d'être étudié de plus près. Selon le baromètre EMTA (*European Metropolitan Transport Authorities*), la région de Madrid occupe la première place en matière de partage modal, avec 50 % des déplacements motorisés effectués en transport collectif. En Île-de-France, cette proportion n'est que de 30 %. Cet écart de vingt points est très important ; il suffit pour s'en convaincre de rappeler qu'en 2030, lorsque le Grand Paris Express sera réalisé, le partage modal ne sera modifié que de 1 %.

Si Madrid a obtenu ce résultat remarquable, c'est grâce à la mise en place de lignes interurbaines d'autocars et à l'interconnexion de ces lignes avec des gares multimodales de métro. Connectés, le rail et la route fonctionnent comme un seul système au service de la mobilité. Sur chacun des sept corridors multimodaux en service à Madrid, 60 000 passagers se déplacent chaque jour en moyenne ; s'ils prenaient leur voiture, il faudrait construire deux voies supplémentaires d'autoroute. L'économie réalisée est donc importante. Nous pourrions transposer ce modèle en France. Ce type de service créerait de l'équité sociale et de la mobilité à moindre coût.

Si les actifs s'éloignent des centres-villes pour trouver des logements à des prix accessibles, ils sont dans le même temps les premières victimes de la saturation des voies de circulation et des transports collectifs. Pire, nos analyses montrent qu'à mesure que l'on s'éloigne des centres urbains, le choix de mode de transport se réduit alors même que les distances de transport augmentent.

Pour améliorer les conditions de mobilité quotidienne pour l'accès à l'emploi ou aux études, la route pourrait être mieux exploitée avec des transports en commun. C'est l'un des enjeux des années à venir pour nos infrastructures routières.

(*) « *Entre politiques européennes et nouvelles politiques publiques : quelles solutions pour un transport compétitif en France ?* » : conférence parlementaire sur les transports, 13 décembre 2012, Paris.

“CONNECTÉS,
LE RAIL
ET LA ROUTE
FONCTIONNENT
COMME UN
SEUL SYSTÈME
AU SERVICE DE
LA MOBILITÉ”



2

AMÉLIORER NOS PERFORMANCES AU QUOTIDIEN

DONNER TOUT SON SENS
AU SERVICE AUTOROUTIER

SE MOBILISER POUR
AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

FAIRE ÉVOLUER LES
MÉTIERES DE L'AUTOROUTE

DONNER TOUT SON SENS AU SERVICE AUTOROUTIER

INFORMATION ET SERVICE CLIENT

RADIO VINCI AUTOROUTES, L'INFORMATION AUTOROUTIÈRE DE RÉFÉRENCE

Créée en 2011, Radio VINCI Autoroutes a donné sa pleine mesure en 2012. Les synergies de coûts générées par le rapprochement des anciennes radios de Cofiroute et d'ASF-Escota ont été réinvesties dans l'enrichissement de la programmation, dans les ressources d'animation de l'antenne et dans le développement de l'information et des services. Couvrant les 4 363 km d'autoroutes en service, Radio VINCI Autoroutes est à la fois une radio généraliste proposant des programmes de qualité, avec une ligne éditoriale et sonore harmonisée tout au long des réseaux, et une radio autoroutière qui fait référence par la qualité de son info-traffic.

La mission prioritaire de Radio VINCI Autoroutes est de contribuer au confort et à la sécurité des clients en les informant avec le maximum de précision et de réactivité sur leurs conditions de

circulation. La création de la nouvelle radio s'est accompagnée d'une refonte de l'architecture des zones de diffusion et des décrochages régionaux, qui a permis de rapprocher encore la radio de l'auditeur en lui proposant une info-traffic plus opérationnelle, qui l'accompagne selon une logique d'axe tout au long de son trajet. Au quotidien, la qualité de l'info-traffic est le fruit d'un travail collectif associant étroitement les journalistes de la radio et les équipes d'exploitation de VINCI Autoroutes, qui partagent la même culture et ont accès aux mêmes outils de suivi du trafic. L'efficacité de cette chaîne d'information permet d'annoncer à l'antenne un événement moins de 4 minutes en moyenne après qu'il se soit produit.

Les flashes d'info-traffic reviennent tous les quarts d'heure et peuvent durer plusieurs minutes durant les périodes de forte circulation. Radio VINCI Autoroutes propose aussi des reportages sur les réseaux, des conseils pratiques et des témoignages en lien avec l'univers du voyage sur autoroute, ainsi que des programmes musicaux, des chroniques et des interviews qui contribuent à la détente de l'auditeur.

À gauche : durant les Étapes estivales, Radio VINCI Autoroutes installe des studios éphémères sur les aires et accueille de nombreux invités. **À droite** : l'équipe du 3605, composée exclusivement de salariés de VINCI Autoroutes, anime le service client.

36 05

24 h/24 et 7 j/7

**Toutes les réponses
à vos questions**



300 000 UTILISATEURS RÉGULIERS DE L'APPLICATION VINCI AUTOROUTES

Disponible gratuitement sur App Store et sur Android Market, l'application VINCI Autoroutes pour smartphones remplit, elle aussi, une double mission d'accompagnement et de sécurité. Elle permet de s'informer en temps réel sur les conditions de circulation sur l'axe emprunté (trafic, bouchons, zones de travaux, etc.), et de signaler soi-même un événement – l'information étant diffusée après vérification sur les autres médias autoroutiers. Elle indique aussi les services disponibles sur les prochaines aires, en proposant d'évaluer ces services et de consulter les avis déposés par la communauté des utilisateurs.

Utilisant les données de VINCI Autoroutes, l'application offre un niveau de précision « à la source » que ne peuvent pas atteindre les outils d'aide à la navigation généralistes du marché. Alliant richesse d'information et facilité d'utilisation, cet outil innovant d'aide à la mobilité a été salué par la profession autoroutière et plébiscité par les utilisateurs. Depuis son lancement en 2011, l'application a été téléchargée près de 450 000 fois. Elle est utilisée régulièrement par plus de 300 000 clients de VINCI Autoroutes.

De nouvelles fonctionnalités ont été introduites dans la version V2.1 lancée durant l'été 2012. L'application permet

désormais de recevoir en mode « push » des alertes personnalisées, d'écouter les flashes trafic de Radio VINCI Autoroutes ou l'intégralité des programmes par zone d'écoute, ou encore d'accéder à certaines webcams implantées sur les réseaux de VINCI Autoroutes.

36 05 : UN SERVICE CLIENT ACCESSIBLE 24 H/24

Complémentaire des médias radio et Internet, le 36 05 est le nouveau service clients de VINCI Autoroutes, lancé en octobre 2012. Numéro unique et facile à mémoriser, le 36 05 permet de joindre 24 h/24 et 7 j/7 un conseiller de VINCI Autoroutes. Qu'il s'agisse de préparer son voyage en prenant connaissance de la météo et du trafic, de demander conseil sur le choix ou le coût d'un itinéraire, de signaler un événement ou un incident, ce service accompagne les clients à toutes les étapes de leur voyage. Il est assuré exclusivement par des salariés de VINCI Autoroutes, répartis sur différents sites de ses réseaux. Issus pour la plupart de la filière péage, les collaborateurs du service clients ont été formés à cette activité et disposent d'outils développés spécifiquement pour cet usage.

Dès les premières semaines de son lancement, le 36 05 a reçu et traité plusieurs centaines d'appels par jour (37 135 au total durant les trois premiers mois de fonctionnement).



NOUVELLE VERSION DU SITE INTERNET

VINCI Autoroutes a mis en ligne fin 2012 une nouvelle version plus interactive et plus ergonomique de son site Internet. Conçu pour accompagner les clients dans la préparation de leur voyage, il permet d'accéder en quelques clics à toutes les informations utiles concernant le trafic en temps réel, les conditions météo, les itinéraires et le temps de parcours, mais aussi de réserver une chambre d'hôtel ou de proposer une place en covoiturage dans sa voiture. www.vinci-autoroutes.com offre aussi un portail d'accès aux sites spécialisés de VINCI Autoroutes (services poids lourds, Radio VINCI Autoroutes, Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable).



Ci-dessous : VINCI Autoroutes délivre une information en temps réel pour préparer son trajet ou permettre au copilote de se tenir informé.



[twitter@vinciautoroutes](https://twitter.com/vinciautoroutes)



facebook.com/vinciautoroutes



Application VINCI Autoroutes



AIRES DE REPOS ET DE SERVICES

NOUVEAUX STANDARDS DE CONFORT

Visible par tous les voyageurs qui circulent sur les réseaux de VINCI Autoroutes, la qualité de l'accueil sur les aires a sensiblement progressé grâce aux travaux réalisés dans le cadre du Paquet vert autoroutier et dans le prolongement de ce programme. Sur les 322 aires rénovées en l'espace de trois ans, les aménagements de requalification environnementale se sont accompagnés de travaux qui ont amélioré la qualité de service. Ces aires disposent aujourd'hui de bâtiments sanitaires rénovés, équipés de chasses d'eau et de systèmes automatiques de désinfection. Les espaces verts ont été réaménagés et replantés. Les espaces de détente et de pique-nique ont été équipés de nouveaux mobiliers, dont des dispositifs de collecte sélective des déchets. Les cheminements ont été repensés pour améliorer le confort de tous et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Une signalétique d'accueil, d'information et d'orientation a été déployée. Ces multiples aménagements ont introduit de nouveaux standards de confort sur les aires des réseaux de VINCI Autoroutes.

RENOUVELLEMENT DES OFFRES ET MODERNISATION DES AIRES DE SERVICES

VINCI Autoroutes a engagé depuis plusieurs années une démarche d'élargissement des offres accessibles à ses clients sur les aires de services, au rythme du renouvellement des contrats d'exploitation des installations commerciales. Au fil de leur voyage sur autoroute, les clients retrouvent désormais des marques de centre-ville, telles que McDonald's, Hippopotamus, Paul ou Flunch.

Le renouvellement des offres de services va de pair avec un important programme de modernisation des sites – rénovation des bâtiments, réaménagement des espaces extérieurs, optimisation de la sécurité par la séparation des flux de véhicules légers et de poids lourds... Entre 2013 et 2017, la quasi-totalité des aires de services de VINCI Autoroutes est concernée par ce programme et fait l'objet de travaux de modernisation.

SERVICES SPÉCIFIQUES POUR LES POIDS LOURDS

Les poids lourds représentent 15% du trafic sur les réseaux de VINCI Autoroutes. 334 places supplémentaires ont été créées pour eux en 2012 sur les aires des autoroutes A8, A63 et A85. Un nouveau parking sécurisé dédié aux poids lourds a été mis en service sur l'A63 (Labenne), après ceux ouverts en 2011 sur l'A7 (Montélimar Est) et l'A9 (Lunel). Dotés de dispositifs de sûreté qui répondent aux attentes des transporteurs (espace clôturé, surveillance par caméras 24 h/24, contrôle des entrées et des sorties), ces parkings sont aussi des lieux de confort et de convivialité, disposant d'espaces collectifs et d'équipements sanitaires complets.

VINCI Autoroutes développe par ailleurs un nouveau service d'information sur la disponibilité des places de poids lourds sur les aires. En cours de déploiement sur les réseaux, des panneaux affichent le nombre de places disponibles sur les prochaines aires, permettant aux chauffeurs et à leurs employeurs de mieux anticiper les temps de travail et de repos.

SOS

DÉPANNAGE SUR AUTOROUTE : UN SERVICE AU CŒUR DE NOS ENGAGEMENTS

VINCI Autoroutes accompagne ses clients en toutes circonstances. En cas de panne sur le réseau, une fois le dépanneur mobilisé, le client est rappelé afin de le rassurer et de le guider dans l'application des gestes qui assureront sa sécurité. De plus, un dispositif de géolocalisation équipe toutes les dépanneuses, permettant aux équipes d'exploitation de VINCI Autoroutes d'assurer un suivi en temps réel des opérations, renforçant la sécurité des clients comme celle des autres utilisateurs du réseau. En 2012, près de 8 500 clients tombés en panne sur le réseau ont été interrogés : 96% se sont déclarés satisfaits de la qualité de la prestation de dépannage ; 92% du délai d'intervention. Ils ont donné la note de 8,4/10 au service. Réalisé entre 2009 et 2012, le renouvellement de tous les agréments des entreprises de dépannage des réseaux de VINCI Autoroutes a contribué à l'amélioration importante de la qualité du service.



180 000

clients dépannés sur les réseaux de VINCI Autoroutes en 2012.



Ci-dessus : les clients retrouvent, sur les aires de services, des enseignes de centre-ville qui font partie de leur univers familier.
Ci-contre : parking pour poids lourds sur l'aire de l'Arc, sur l'A8.



DEUX NOUVELLES AIRES DE SERVICES SUR L'A85

> **L'aire des jardins de Villandry**, située sur une section de l'A85 concédée au réseau Cofiroute, a été créée à la hauteur de Druye (Indre-et-Loire). L'écoconception des bâtiments (panneaux photovoltaïques, toiture végétalisée, équipements basse consommation, tri sélectif des déchets) s'est accompagnée de la préservation de la biodiversité, grâce au réaménagement de mares, à la conservation d'une plantation de saules et à la reconstitution des corridors écologiques.

> **La croissance du trafic sur l'A85** a conduit à transformer les aires de repos de Romorantin (Loir-et-Cher) en une aire de services bidirectionnelle, qui accueille une station-service et plusieurs enseignes de restauration. Afin de valoriser l'espace boisé, l'aménagement extérieur de l'aire (photo ci-contre) a été confié à l'Office national des forêts. Un parcours sensoriel permet ainsi de découvrir la forêt solognote.

ANIMATIONS

SUR L'AUTOROUTE DES VACANCES

484 500

personnes ont participé au total
aux animations des Étapes estivales 2012.
187 000 ont bénéficié du confort des
espaces pique-nique et des espaces détente
aménagés par VINCI Autoroutes.
79 300 enfants et adultes ont été sensibilisés
à la sécurité sur autoroute.

Vingt millions d'automobilistes empruntent les réseaux de VINCI Autoroutes pendant l'été. Pour les inciter à marquer des pauses régulières et favoriser leur détente, VINCI Autoroutes multiplie les animations sur les aires lors de ces grandes migrations. Les Étapes estivales 2012 ont mobilisé un millier d'équipiers de VINCI Autoroutes, qui ont organisé 2 800 journées d'animation sur cinquante aires situées sur les axes à plus fort trafic. Espaces détente et pique-nique, animations musicales, culturelles ou sportives, découverte de la biodiversité locale, etc. : autant d'incitations à la détente sur l'autoroute des vacances. Aux côtés des équipiers de VINCI Autoroutes, les journalistes de Radio VINCI Autoroutes ont animé les Étapes estivales en installant des studios éphémères sur les aires et en accueillant de nombreux invités.

Sur le même principe, des animations ont été organisées durant les week-ends de grands départs lors des vacances de Noël, de printemps, et de Toussaint. Tout au long de l'année, les échanges directs entre les équipes de VINCI Autoroutes et les clients contribuent à mieux faire connaître les métiers et les enjeux de l'autoroute, et à relayer les messages de sécurité routière de la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable.



JEUX ET DÉCOUVERTE

Circuits « mini-autoroute » proposés par la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable, animations musicales, espaces de jeux pour les enfants... L'accueil des familles est au cœur des Étapes estivales.





INITIATIONS SPORTIVES

En partenariat avec le ministère de la Jeunesse et des Sports, douze aires des réseaux de VINCI Autoroutes proposaient durant l'été 2012 des étapes sportives. 90 700 personnes ont participé à des séances d'initiation, dans 25 disciplines sportives différentes.



ÉTAPES HIVERNALES

Lors des vacances de Noël, les Étapes hivernales sont l'occasion de faire découvrir le travail des équipes de viabilité durant les épisodes neigeux, de présenter le matériel de déneigement et de sensibiliser les clients aux bons gestes de la conduite en hiver.



ESPACES DÉTENTE

78 000 clients se sont décontractés dans les 29 espaces détente, une nouveauté 2012. Les Étapes estivales proposaient aussi des espaces pique-nique, qui ont accueilli 109 000 clients.

AIRE DE SERVICES NOUVELLE GÉNÉRATION

En plus de tous les services associés à la pause sur autoroute, l'aire de Limours-Janvry, sur l'A10, met à la disposition des clients un salon d'affaires, où ils peuvent bénéficier de toutes les fonctionnalités d'un bureau virtuel, dans un univers de travail moderne et silencieux.







UNE OFFRE DE TÉLÉPÉAGE RÉSERVÉE AUX BÉNÉFICIAIRES DE CHÈQUES-VACANCES

Pour simplifier l'utilisation du chèque-vacances sur autoroutes, les sociétés concessionnaires d'autoroutes françaises et l'Agence nationale pour les chèques-vacances ont développé l'offre Liber-t Vacances. Disponible depuis le 1^{er} janvier 2013, cette offre remplace la remise directe des chèques-vacances au péage. En ouvrant un compte sur lequel ils peuvent déposer jusqu'à 150 euros par an en chèques-vacances, les bénéficiaires reçoivent un badge de télépéage qu'ils peuvent utiliser, sans frais d'abonnement, sur l'ensemble du réseau concédé français.



NOS VOISINS EUROPÉENS APPRÉCIENT LES AUTOROUTES FRANÇAISES

En juin 2012, à la veille des grands départs en vacances, VINCI Autoroutes a fait réaliser par Ipsos une étude auprès des populations de quatre pays européens (Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Espagne). Il en ressort que les Européens vivant dans des pays limitrophes sont dans l'ensemble plus satisfaits des autoroutes françaises que de leurs infrastructures autoroutières, à l'exception des Néerlandais. Le taux de satisfaction vis-à-vis des autoroutes françaises atteint 94 % chez les Belges, 91 % chez les Espagnols, 87 % chez les Néerlandais et 83 % chez les Allemands. L'écart de satisfaction par rapport aux autoroutes de leurs propres pays est particulièrement marqué en Belgique (+ 33 points en faveur des autoroutes françaises) et en Espagne (+ 12 points), deux pays dans lesquels les systèmes autoroutiers sont par ailleurs très différents – autoroutes à péage en Espagne et gratuites en Belgique.

TÉLÉPÉAGE

DES CLIENTS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX À CHOISIR LE TÉLÉPÉAGE

VINCI Autoroutes propose depuis 2010 une offre de télépéage commune à ses trois réseaux pour la commercialisation, la gestion ainsi que le service après-vente. Cette offre se décline en deux formules pour les particuliers (« Temps libre », pour les clients occasionnels ; « Fréquence », pour les clients réguliers) et une formule pour les professionnels (« Télépéage Pro »), auxquelles s'ajoutent des formules régionales développées en partenariat avec les collectivités territoriales.

Le déploiement de cette offre, soutenu par une communication efficace, a connu une nouvelle accélération en 2012. 364 000 nouveaux badges ont été vendus dans l'année (au lieu de 240 000 en 2011).

Un record a été atteint durant l'été avec 45 127 badges commercialisés au cours du seul mois de juillet. La progression des ventes a concerné en particulier l'abonnement « Temps libre », adapté aux clients occasionnels, qui ne paient de frais d'abonnement (2 euros par mois) que durant les périodes où le badge est utilisé.

En fin d'année, le parc de badges en service pour les véhicules légers atteignait 1,7 million d'unités, soit une progression de 12 % sur un an.

ATTRACTIVITÉ RENFORCÉE PAR LE TÉLÉPÉAGE À 30 KM/H

Les nouvelles voies à 30 km/h, qui évitent de marquer l'arrêt au péage, renforcent l'attractivité de l'abonnement au télépéage pour les clients de VINCI Autoroutes. Déployé à la fois au titre des contrats de plan des sociétés de VINCI Autoroutes, de leurs programmes de rénovation des gares de péage et du Paquet vert autoroutier, le télépéage à 30 km/h allie des bénéfices en termes de confort, de fluidité du trafic, d'économie de carburant et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Axe fort de la politique de services de VINCI Autoroutes, il est en cours de généralisation sur les principales barrières de ses réseaux. La création de voies dédiées s'accompagne d'importants travaux d'aménagement des barrières de péage afin d'assurer une sécurité optimale pour les clients comme pour les personnels d'exploitation.

Fin 2012, 201 voies de télépéage à 30 km/h étaient déjà en service. 136 millions de passages ont été enregistrés dans l'année, soit 40 % des transactions par télépéage.



t

364 000

nouveaux badges de télépéage VINCI Autoroutes ont été commercialisés en 2012. Les ventes ont atteint un niveau record durant l'été, grâce à la fois à une campagne de communication à la radio et sur Internet, et à un dispositif d'information et de vente déployé sur une vingtaine d'aires, en lien avec les Étapes estivales.



SE MOBILISER POUR AMÉLIORER LA SÉCURITÉ

-26%

C'est la baisse du nombre de personnes tuées sur le réseau autoroutier français en 2012 par rapport à 2011. Jamais, au cours des trente dernières années, les autoroutes françaises n'avaient été aussi sûres.



ORGANISATION

TOUS ACTEURS DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Assurer la sécurité des déplacements de ses clients est la mission prioritaire de VINCI Autoroutes. Cette mission structure toute l'activité d'exploitation. Les 2 300 collaborateurs de la filière viabilité-sécurité – les « hommes en jaune » – sont prêts à intervenir en permanence en tout point des 4 363 kilomètres de réseaux en service. En 2012, ils ont réalisé 27 230 balisages pour travaux, 77 708 enlèvements d'objets sur les voies et 61 775 interventions auprès de conducteurs en panne ou lors d'accidents.

Les hommes en jaune constituent le maillon le plus visible d'un dispositif d'intervention coordonné par les PC autoroutiers (locaux, régionaux et centraux), équipés de systèmes d'aide à l'exploitation qui relient en permanence l'ensemble des intervenants. Le suivi par GPS des véhicules d'intervention – les « fourgons jaunes » – permet aux superviseurs des PC d'optimiser la

coordination des opérations sur les réseaux. Les données utiles à la gestion du trafic remontent grâce aux équipes de patrouilleurs et aux équipements déployés le long des voies (boucles de comptage, caméras, stations météo, etc.). Les clients alimentent aussi cette chaîne d'information lorsqu'ils appellent d'une borne orange ou signalent un incident depuis leur smartphone grâce à l'application VINCI Autoroutes. Une fois vérifiées et traitées par les PC, les informations utiles à la sécurité de tous les clients sont rediffusées *via* les panneaux à messages variables et les médias autoroutiers.

Toute une chaîne de la sécurité est ainsi en fonctionnement 24 h/24. Elle permet de réagir en un minimum de temps à chaque événement en mobilisant les moyens appropriés, en coordination avec les services publics en charge de la sécurité.

L'INFRASTRUCTURE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

Outre les opérations de viabilité assurées par les équipes d'exploitation, les campagnes d'entretien coordonnées par les équipes en charge de l'infrastructure maintiennent l'autoroute aux meilleurs standards de fonctionnement et de sécurité. En 2012, en plus des grands programmes d'élargissement et de modernisation des réseaux, VINCI Autoroutes a consacré 94 millions d'euros à des chantiers portant sur de grosses réparations. Les couches de roulement (enrobés) ont été renouvelées sur 540 km d'autoroutes.

La sécurité sur les réseaux est renforcée aussi par l'installation de nouveaux équipements (vidéo, détection automatique d'incidents, etc.) et par le déploiement de systèmes de gestion du trafic de nouvelle génération, permettant notamment l'affichage des temps de parcours. Diffusées *via* les panneaux à messages variables, ces informations incitent à une conduite apaisée et favorisent la fluidité et la sécurité du trafic.

VINCI Autoroutes déploie également sur les sections les plus fréquentées (A7, A8 et A9 principalement) des équipements de régulation dynamique de la vitesse en fonction du trafic. Mis en œuvre en liaison avec les autorités en charge de la sécurité, ce dispositif permet de diminuer la vitesse maximale autorisée lorsque le flux approche du niveau de congestion.

L'affichage des temps de parcours sur les panneaux à messages variables incite à une conduite apaisée et favorise la fluidité et la sécurité du trafic.





Une chaîne d'information relie les PC et les équipes d'intervention sur les réseaux, en liaison avec les services publics en charge de la sécurité, pour réagir en un minimum de temps à chaque événement en mobilisant les moyens appropriés 7j/7 et 24h/24.



MOBILISATION MAXIMALE LORS DES CAMPAGNES HIVERNALES

La chaîne d'information et d'intervention mise en œuvre par les professionnels de l'autoroute montre en particulier son efficacité lors des épisodes neigeux. 268 stations météo permettent de disposer de données en temps réel sur l'évolution des intempéries. Les équipes de VINCI Autoroutes peuvent ainsi décider de prépositionner des véhicules géolocalisés sur les réseaux, afin de pouvoir réagir plus vite lorsque les conditions météo se dégradent.

Les campagnes hivernales impliquent chaque année plus de 2 000 collaborateurs de VINCI Autoroutes – qui ont reçu en 2012 plus de 11 000 heures de formation dédiées à la viabilité hivernale. VINCI Autoroutes dispose de 403 camions de salage et de déneigement, soit un pour dix kilomètres d'autoroutes. Des entreprises extérieures sous contrat peuvent également renforcer ce dispositif en cas d'épisodes neigeux majeurs, allant jusqu'à mobiliser si nécessaire 261 véhicules supplémentaires.







Ci-dessus et ci-contre : dans le cadre de sa politique de prévention, VINCI Autoroutes pratique l'analyse systématique des situations à risque, travaille à l'optimisation des méthodes et procédures d'intervention en voie, et associe chaque collaborateur à des quarts d'heure prévention sécurité.

SÉCURITÉ DES PERSONNELS

UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION VOLONTARISTE, DES RÉSULTATS EN PROGRESSION

VINCI Autoroutes mène une politique volontariste de prévention des accidents du travail. Impliquant l'ensemble des collaborateurs et mobilisant fortement le management, cette politique est formalisée par une série d'engagements :

- > associer chaque collaborateur à des quarts d'heure prévention sécurité pour échanger sur la prévention des accidents et les bonnes pratiques ;
- > offrir à chaque personne la formation indispensable à l'exercice de ses missions et veiller à ce que chacun dispose des qualifications nécessaires ;
- > intégrer l'évaluation et la maîtrise des risques dans tous les projets, de la phase de conception au retour d'expérience ;
- > suivre et analyser systématiquement les situations dangereuses : accidents, incidents et « presque accidents » ;
- > prévenir le risque routier dans le cadre des déplacements professionnels et des trajets domicile-travail ;
- > réaliser régulièrement des visites de prévention dans les unités opérationnelles afin d'analyser les situations de travail.

Déclinés en plan d'action, ces engagements se concrétisent par de nombreuses initiatives de prévention à l'échelle des sociétés de VINCI Autoroutes et de leurs entités opérationnelles. Ces efforts ont permis une amélioration des résultats en matière de sécurité, avec un taux de fréquence des accidents du travail, toutes entités d'exploitation confondues, de 9,85 en 2012, contre 11,63 en 2011.

VINCI Autoroutes a ainsi atteint le taux de fréquence le plus bas de son histoire.

L'OBJECTIF « ZÉRO ACCIDENT » APPLIQUÉ À LA MAÎTRISE D'OUVRAGE

VINCI Autoroutes agit avec la même détermination en qualité de maître d'ouvrage des milliers de chantiers réalisés sur ses réseaux par des entreprises partenaires. Lancée en mars 2012, la démarche « Sécurité 100 % chantiers » vise à atteindre le zéro accident dans ces activités de travaux comme dans l'exploitation autoroutière. L'enjeu est d'autant plus important que la très grande majorité des chantiers sur les réseaux sont réalisés sous circulation. Ils mettent donc en jeu non seulement la sécurité des équipes de travaux, mais aussi celle des personnels de VINCI Autoroutes assurant le balisage des travaux, et potentiellement celle des clients.

S'inspirant des meilleures pratiques en usage dans les secteurs industriels confrontés à des risques élevés, la démarche « Sécurité 100 % chantiers » est axée sur le management de la prévention et vise à responsabiliser et à faire encore progresser dans ce domaine les équipes de maîtrise d'ouvrage comme les entreprises de travaux. En application de ce principe, plus de 350 collaborateurs de VINCI Autoroutes assurant des missions de maîtrise d'ouvrage ont suivi une formation spécifique en 2012. Vis-à-vis des entreprises extérieures, VINCI Autoroutes a introduit dans ses contrats de nouvelles exigences encadrant le management de la prévention sur les chantiers, assorties de pénalités en cas de non-respect.



HEURTS DE FOURGONS ET SENSIBILISATION DES CLIENTS

Pour sensibiliser les clients aux risques encourus par les hommes en jaune lors de leurs interventions sur le tracé, plusieurs directions opérationnelles ont pris l'initiative, en liaison avec la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable, d'exposer sur les aires des réseaux, à des endroits où ils sont très visibles, des fourgons qui ont été heurtés alors qu'ils étaient en opération sur les voies de circulation ou sur la bande d'arrêt d'urgence (BAU). La violence visible des chocs fait mesurer concrètement les conséquences que peuvent entraîner, pour les professionnels de l'autoroute, les comportements d'inattention ou de somnolence des clients. Les 25 et 26 juin 2012, la Fondation VINCI Autoroutes exposait également, dans le centre de Paris (place de l'Opéra et dans le quartier des Halles), un fourgon percuté, dans le cadre de la Semaine régionale de la sécurité routière, organisée par la préfecture de police de Paris.



350

C'est le nombre de collaborateurs assurant des fonctions de maîtrise d'ouvrage formés en 2012 dans le cadre de la démarche « sécurité 100 % chantiers ». VINCI Autoroutes a introduit aussi dans ses contrats avec les entreprises de travaux de nouvelles règles encadrant le management de la sécurité sur les chantiers.



PÉDAGOGIE ET PRÉVENTION

PROMOUVOIR UNE CONDUITE RESPONSABLE: LA FONDATION VINCI AUTOROUTES

Faire évoluer les comportements vis-à-vis du risque routier et faire progresser les connaissances dans ce domaine : pour remplir cette double mission, VINCI Autoroutes a créé en 2011 la Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable, dotée d'un budget annuel de 2 millions d'euros. Au cours de sa deuxième année d'existence, la Fondation a mené 64 actions de prévention (soit plus d'une par semaine), en lien avec les équipes de VINCI Autoroutes (*lire pages 70 et 71*), pour sensibiliser en particulier les conducteurs au risque de l'hypovigilance, phénomène responsable d'un accident mortel sur trois sur les autoroutes.

La Fondation propose aussi aux collaborateurs de VINCI Autoroutes de parrainer des projets associatifs et citoyens, leur permettant ainsi de s'engager personnellement pour faire progresser la sécurité routière. Un premier appel à parrainages a été lancé

en 2012. Onze projets – consacrés à la sensibilisation des jeunes et des enfants, à la prévention des conduites à risque, à la formation et à l'aide à la mobilité responsable – ont été sélectionnés et soutenus pour un montant total de 70 000 euros.

AVANCÉES DE LA CONNAISSANCE SUR LA SOMNOLENCE AU VOLANT

Financée par la Fondation et pilotée par l'équipe du Dr. Maria-Antonia Quera-Salva, responsable de l'unité du sommeil de l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (AP-HP), une importante enquête scientifique a été engagée auprès de 3 500 conducteurs. Ses résultats complets ont été publiés par la Fondation en octobre 2012. Les données recueillies permettent de dresser un état des lieux des habitudes de sommeil des conducteurs français et d'établir de façon précise le lien entre ces dernières et les risques de somnolence au volant. L'enquête révèle en effet que les conducteurs sujets à la somnolence dorment en moyenne 37 minutes de moins que les autres. Quinze ans après une première étude sur le même sujet,

les résultats montrent par ailleurs que les Français perdent l'équivalent d'une nuit de sommeil par an. 18 % des conducteurs interrogés reconnaissent avoir connu, dans les trois mois précédant l'étude, des épisodes de somnolence sévère ayant entraîné une gêne réelle sur leur conduite, soit le double d'il y a quinze ans, confirmant l'importance de ce risque.

Ces données sont en phase avec celles du Baromètre de la conduite responsable, réalisé par Ipsos pour la Fondation. L'édition 2012 de cette enquête montre en effet que quatre Français sur cinq aggravent leur dette de sommeil avant les grands départs en vacances. Un facteur d'espoir toutefois, par rapport à l'édition 2011 : le baromètre fait aussi apparaître que les Français identifient davantage, parmi les causes d'accidents de la route, les phénomènes d'inattention (35 %, + 8 points) et de somnolence (31 %, + 13 points). Ces chiffres sont un encouragement à poursuivre les campagnes de sensibilisation du grand public aux risques liés à l'hypovigilance.

La Fondation VINCI Autoroutes pour une conduite responsable s'est associée à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches pour réaliser une vaste enquête scientifique sur l'hypovigilance, en interrogeant les conducteurs en situation réelle sur le réseau.





58%

des Français estiment que le nombre de personnes tuées sur la route peut encore baisser de façon très importante au cours des prochaines années, selon le baromètre 2012 de la conduite responsable, réalisé par Ipsos pour la Fondation VINCI Autoroutes.

roulons-autrement.com permet de découvrir des films de sensibilisation et des témoignages sur la sécurité routière issus du monde entier.



ROULONS AUTREMENT LE PREMIER MÉDIA PARTICIPATIF DÉDIÉ À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

En partenariat avec l'association Ferdinand, présidée par le comédien Patrick Chesnais, la Fondation a lancé en janvier 2013 une démarche de sensibilisation d'un nouveau genre : **roulons-autrement.com**. Pariant sur la force des images pour interpeller et contribuer à faire changer les comportements, cette plate-forme multimédia connectée aux réseaux sociaux permet de visionner des centaines de films de sensibilisation issus du monde entier.

La communication en matière de sécurité routière apparaît ainsi sous un angle original, empruntant des formes et registres très diversifiés suivant les cultures. À la fois médiathèque et carrefour d'échanges, **roulons-autrement.com** se fait l'écho de toutes les initiatives destinées à promouvoir une conduite responsable, qu'elles soient publiques, privées, associatives ou citoyennes, en France comme à l'international. La Fondation VINCI Autoroutes entend ainsi faciliter le dialogue et encourager le débat pour faire émerger de nouveaux moyens de lutter contre le risque routier. Roulons autrement est également présent sur Facebook et Twitter.

LA FONDATION VINCI AUTOROUTES AU CONTACT DE TOUS LES CONDUCTEURS



RELAIS MOTO SUR LES AUTOROUTES VERS LE MANS

À l'occasion du Grand Prix de France Moto et des 24 Heures du Mans Moto, VINCI Autoroutes et la Fondation se sont engagés pour la sécurité des motards. Le péage leur a été offert sur les réseaux ASF et Cofiroute desservant Le Mans. L'objectif était de permettre aux motards, population particulièrement exposée à l'insécurité routière, d'emprunter de préférence l'autoroute, qui est en moyenne cinq fois plus sûre que les autres infrastructures routières. Pour les encourager aussi à faire des pauses régulières, des Relais Moto, organisés par la Fondation avec des partenaires locaux, jalonnaient le parcours. Du café, des sandwiches et une assistance mécanique y étaient offerts.



« ADOPTEZ LE RÉFLEXE ÉTHYLOTTEST ! »

Les 16 et 17 mai 2012, à l'occasion des grands départs du week-end de l'Ascension, la Fondation VINCI Autoroutes a mené, en partenariat avec l'association 40 millions d'automobilistes, une campagne incitant les conducteurs à adopter le « réflexe éthylotest ». Plus de 100 000 éthylotests ont ainsi été distribués aux automobilistes sur 12 aires de services des réseaux de VINCI Autoroutes ; l'occasion pour de nombreux conducteurs de se familiariser avec cet outil de prévention, seul moyen pour contrôler rapidement et efficacement sa capacité à prendre le volant. Chaque année en France, plus de 1 000 personnes perdent la vie dans un accident mortel lié à l'alcool.



61%

des Français reconnaissent qu'il leur arrive de ne pas respecter les distances de sécurité sur autoroute, et 52% de doubler sans mettre leur clignotant, selon le baromètre 2012 de la conduite responsable.

Des chiffres qui incitent la Fondation VINCI Autoroutes à poursuivre ses actions de sensibilisation.

« SAVIEZ-VOUS QUE NOUS ÉTIONS AUSSI PROCHEs ? »

À l'approche de l'été, la Fondation a lancé une campagne d'affichage destinée à interpeller les conducteurs sur les risques encourus par les hommes en jaune et sur la nécessité de respecter les règles de sécurité à l'approche des zones où ils interviennent. La campagne a été déployée sur l'ensemble des aires et des gares de péage du réseau VINCI Autoroutes. Elle a également été relayée sur les remorques de la flotte du transporteur Deret, très investi dans la prévention du risque routier et partenaire de la Fondation pour cette opération.



SAVIEZ QUE NOUS AUSSI PR

LES VOUS S ÉTIONS ROCHES ?

VINCI
AUTOROUTES

FONDATION
Pour une conduite responsable



Roulons autrement.



ÉCHANGES AVEC LES CONDUCTEURS DE POIDS LOURDS

En octobre 2012, la Fondation VINCI Autoroutes a mené plusieurs actions de sensibilisation dans le cadre de ses Journées Sécurité poids lourds annuelles. Elle a participé pour la première fois, au Mans, aux 24 Heures Camions, qui rassemblent chaque année 50 000 conducteurs de poids lourds et passionnés de l'univers du camion. L'occasion pour les hommes en jaune de sensibiliser ce public aux risques de la somnolence au volant, mais aussi d'effectuer une démonstration de leur savoir-faire en balisant la piste du circuit Bugatti, sous les applaudissements du public. La Fondation participait aussi à l'opération « Truck Village », organisée par VINCI Autoroutes sur l'aire de services de Roussillon (A7). Les nombreux échanges avec les conducteurs ont permis à la fois de recueillir leurs avis sur les nouveaux services que VINCI Autoroutes développe pour eux sur ses réseaux, et de dialoguer sur le thème de la sécurité. Une équipe de médecins enquêteurs a également interrogé de nombreux chauffeurs dans le cadre de l'étude sur la somnolence réalisée par l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches, avec le soutien de la Fondation.



PAUSE SÉCURITÉ SUR L'AUTOROUTE DES VACANCES

Comme en 2011, la Fondation était présente en juillet et en août sur les aires du réseau VINCI Autoroutes qui accueillent les Étapes estivales. Elle y avait mis en place pour les enfants des circuits autoroutiers miniatures, à la fois ludiques et pédagogiques, et distribuait des jeux des 7 familles permettant d'apprendre dès le plus jeune âge les règles de sécurité sur autoroute. Les équipiers de VINCI Autoroutes, ambassadeurs de la conduite responsable, donnaient aussi des conseils aux parents pour les inciter à la prudence et à la vigilance sur leur trajet. Près de 80 000 vacanciers ont ainsi pu être sensibilisés à la conduite responsable en l'espace d'un été.

FAIRE ÉVOLUER LES MÉTIERS DE L'AUTOROUTE

sont investis chaque année dans le développement des compétences des collaborateurs. En 2012, 85 % des salariés ont suivi au moins une formation ; 221 420 heures ont été dispensées dans l'année, soit une moyenne de plus de 30 heures par salarié.

ACCOMPAGNER LES MUTATIONS DES MÉTIERS DU PÉAGE

L'automatisation du péage a fortement progressé ces dernières années sur les réseaux de VINCI Autoroutes et concerne aujourd'hui la quasi-totalité des transactions. Cette évolution, qui répond aux attentes des clients, a entraîné la réduction progressive du nombre de postes de receveurs en cabine et la mutation des métiers de la filière péage. VINCI Autoroutes s'est engagé à ce que cette mutation s'effectue sans aucun licenciement ni mutation forcée. Ses sociétés ont mis en place des parcours de formation qui ont permis à 515 salariés de la filière péage de changer de mission au cours des six dernières années.

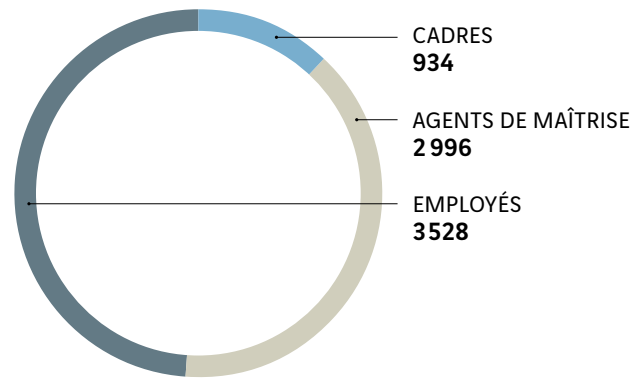
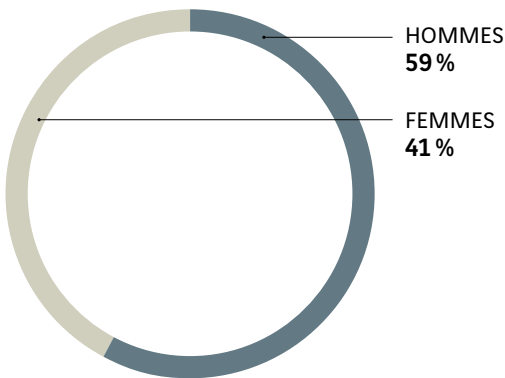


RESSOURCES HUMAINES

UNE DÉMARCHÉ D'EMPLOYEUR RESPONSABLE

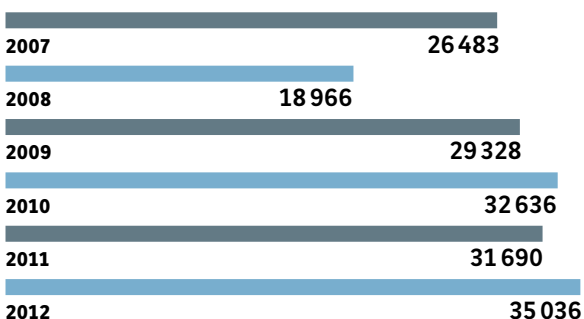
VINCI Autoroutes agit en employeur responsable en privilégiant l'emploi durable. Au 31 décembre 2012, ses sociétés employaient 7 458 salariés, dont 7 236 en contrat à durée indéterminée, soit 97 % de l'effectif total. VINCI Autoroutes mène une politique ambitieuse de formation, qui répond au double objectif de développer l'employabilité des collaborateurs et d'accompagner l'évolution des métiers de l'autoroute. Environ 10 millions d'euros

RÉPARTITION DES EFFECTIFS



VERSEMENTS AU TITRE DE LA PARTICIPATION

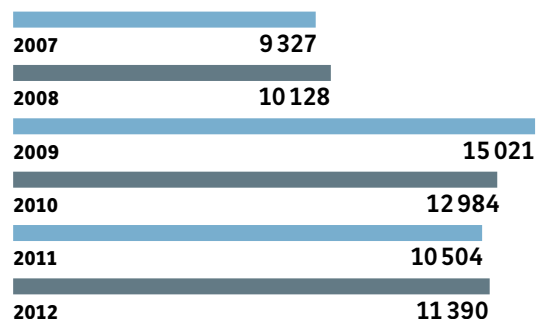
en milliers d'euros



ÉVOLUTION 2012/2007 + 32 %

VERSEMENTS AU TITRE DE L'INTÉRESSEMENT

en milliers d'euros



ÉVOLUTION 2012/2007 + 22 %



L'automatisation du péage a permis de faire évoluer le métier de receveur en cabine vers les fonctions associées à la relation client ainsi qu'à la maintenance technique des équipements de péage.



Dans le même temps, VINCI Autoroutes a fait le choix d'internaliser certaines missions confiées auparavant à des prestataires extérieurs, comme la maintenance des équipements de péage et le service clients. Ainsi, des salariés de la filière péage ont été formés ou sont en cours de formation à la fonction de technicien de maintenance. Par ailleurs, tous les opérateurs qui répondent aux appels des clients via le 36 05 sont des salariés de VINCI Autoroutes, spécialement formés à cette nouvelle activité. Il en va de même pour les activités de téléopération et de téléassistance en voie, dont le développement accompagne depuis plusieurs années l'automatisation du péage.

UN DIALOGUE SOCIAL PRODUCTIF

Ces évolutions, dont la finalité est de préserver l'emploi, s'opèrent dans le cadre d'un dialogue social constructif avec les instances représentatives du

personnel. 115 accords collectifs ont été signés au cours des six dernières années au sein des sociétés de VINCI Autoroutes. Outre la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, ils encadrent l'exercice du droit syndical, l'intéressement des salariés aux résultats de l'entreprise et la politique d'égalité des chances. Dans ce dernier domaine, les actions engagées concernent notamment la formation des recruteurs internes à l'égalité des chances, le développement de l'emploi des personnes handicapées et de l'activité confiée à des entreprises du secteur protégé, ainsi que les mesures de maintien dans l'emploi des seniors (formation, tutorat, aménagement des fins de carrière).



515

salariés de la filière péage ont suivi, au cours des six dernières années, des parcours de formation qui leur ont permis de changer de mission.



Ci-dessus : taille des oliviers dans une oliveraie conservatoire créée sur l'emprise du réseau Escota ; La Varappe, entreprise d'insertion des Bouches-du-Rhône, travaille en sous-traitance pour VINCI Autoroutes.



TERRAINS AUTOROUTIERS ET PLANTATIONS SOLIDAIRES

> **Verger du Poët.** Constitué de 800 arbres fruitiers répartis en 17 variétés (pommiers, poiriers, pruniers, amandiers), dont une dizaine de variétés anciennes ou en voie de disparition, ce verger conservatoire et solidaire a été implanté en 2012 sur un terrain délaissé de l'A51, dans les Hautes-Alpes, en partenariat avec l'association des Jardins du Buëch.

> **Oliveraie de Puget-Ville.** Le réseau Escota et l'association Clarisse Environnement ont créé en 2011, sur une parcelle délaissée à proximité de l'A57, dans le Var, une oliveraie plantée de 27 variétés traditionnelles d'oliviers.

> **Les Jardins du Girou.** Situé à Gragnague en Haute-Garonne, aux abords de l'A68, ce chantier d'insertion par la culture de fruits et légumes biologiques, distribués sous forme de paniers hebdomadaires à des consommateurs adhérents, démarre son activité en 2013.

Ces chantiers d'insertion d'un nouveau genre, soutenus par VINCI Autoroutes et la Fondation VINCI pour la Cité, apportent des pistes d'innovation sociale au Réseau Cocagne, qui compte une centaine de jardins d'insertion en France. Ils permettent le retour à l'emploi de personnes bénéficiant d'un accompagnement socioprofessionnel individualisé, tout en contribuant à préserver la biodiversité et à faire revivre les territoires et les traditions.

SOLIDARITÉ

ENGAGEMENT CITOYEN VIA LA FONDATION VINCI POUR LA CITÉ

Par son métier, son ancrage de proximité et sa présence dans la durée, VINCI Autoroutes est un contributeur important au développement des territoires. VINCI Autoroutes considère que cette responsabilité ne se limite pas au champ économique, mais qu'elle implique aussi de s'engager aux côtés de ceux qui créent du lien social en luttant contre l'exclusion dans les territoires.

Cet engagement citoyen s'exerce principalement dans le cadre de la Fondation d'entreprise VINCI pour la Cité. Conjuguant soutien financier et mécénat de compétences à travers le parrainage des salariés du Groupe, la Fondation VINCI soutient depuis 2002 des associations agissant dans le domaine de la lutte contre l'exclusion. Elle encourage ainsi des projets favorisant l'accès à l'emploi de personnes en difficulté et le vivre ensemble dans les quartiers difficiles. En 2012, 20 projets ont été parrainés par 31 collaborateurs de VINCI Autoroutes. Le soutien des parrains prend notamment la forme de conseils en gestion, communication ou sécurité, d'apport de prestations à réaliser en sous-traitance, de mise en relation avec des réseaux d'employeurs et de participation à la vie de l'association.

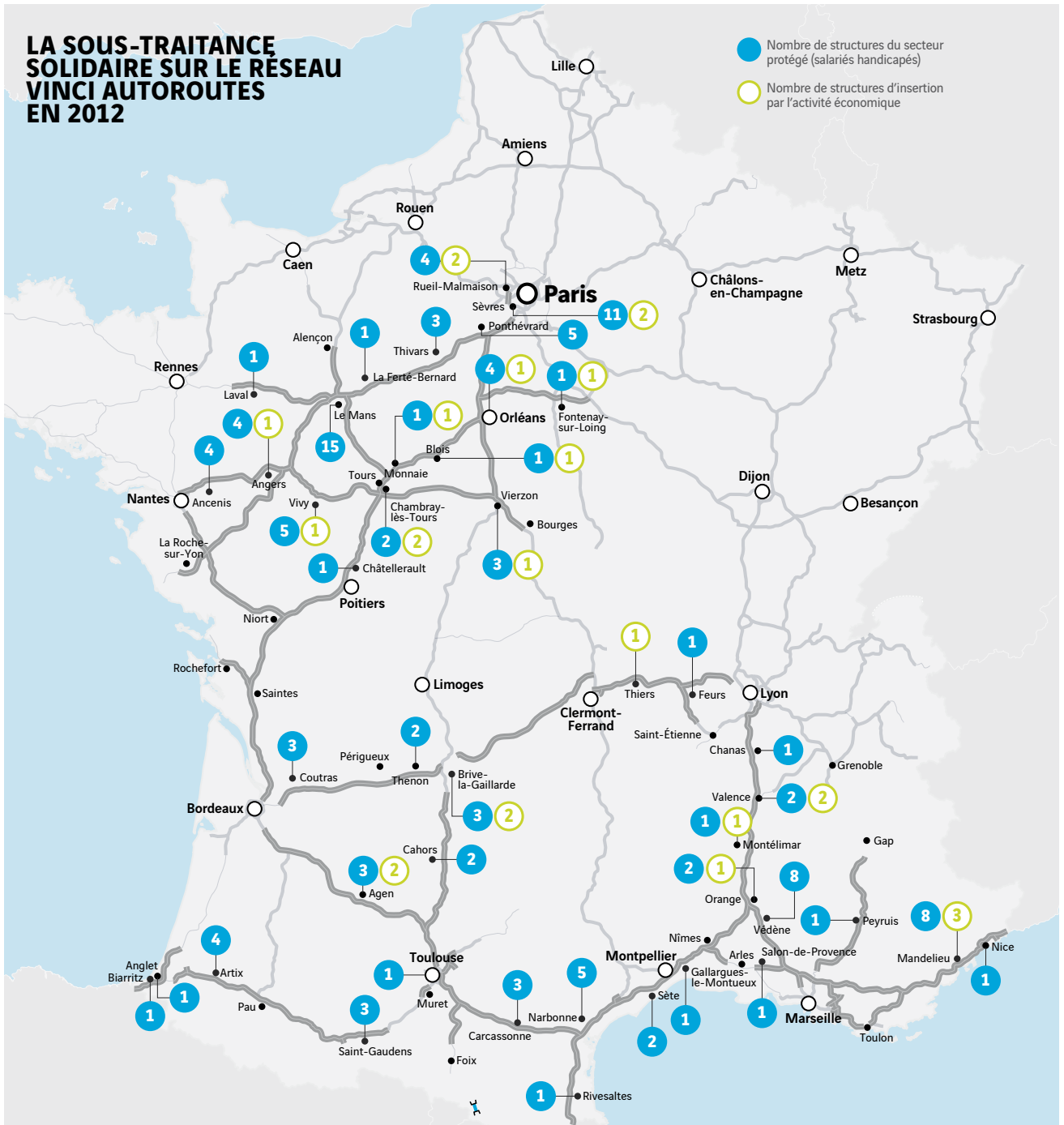
Sur 1 221 projets soutenus en dix ans, 123 ont bénéficié du parrainage de 180 collaborateurs de VINCI Autoroutes.

SOUS-TRAITANCE SOLIDAIRE

VINCI Autoroutes soutient aussi les acteurs de l'économie sociale et solidaire en leur confiant des missions de sous-traitance. Les entités opérationnelles des réseaux ASF, Cofiroute et Escota ont collaboré en 2012 avec plus d'une centaine d'entreprises employant majoritairement des personnes handicapées (secteur adapté). Elles font aussi appel, de manière croissante, à des structures d'insertion par l'activité économique.

L'activité confiée à ces prestataires a représenté en 2012 un chiffre d'affaires de 1,5 million d'euros, en progression de 22 % sur un an.

LA SOUS-TRAITANCE SOLIDAIRE SUR LE RÉSEAU VINCI AUTOROUTES EN 2012



MÉCÉNAT DE LA FONDATION VINCI POUR LA CITÉ, EXEMPLES



AGIR VAL D'ALBRET. Entretien et aménagement d'espaces verts et naturels, maçonnerie du patrimoine, ménage (Nérac, Aquitaine). **Soutien financier** : 8 000 €, pour l'achat d'un tracteur. **Parrainage VINCI Autoroutes** : Michel Jackowski et Sébastien Chagniaud (réseau ASF).



QUALISERVICES. Second œuvre du bâtiment, manutention, environnement, gardiennage, et petit matériel d'entretien d'espaces verts (Villeneuve-la-Garenne, Île-de-France). **Soutien financier** : 15 000 € pour l'achat de chariots de tri et de petit matériel pour espaces verts. **Parrainage VINCI Autoroutes** : Nicolas Deviller et Philippe Sergent (réseau Cofiroute).



RÉSINES ESTEREL AZUR. Création d'objets en bois pour l'environnement numérique, écomarquinerie. **Soutien financier** : 10 000 € pour l'achat de deux machines à coudre et la réfection de la toiture de l'atelier. **Parrainage VINCI Autoroutes** : Estelle Agarini et Sonia Blaszczyk (réseau Escota).



JARDIN DE LA VOIE ROMAINE

Deux ans après sa création et alors qu'il a atteint sa vitesse de croisière, ce jardin d'insertion par le maraîchage biologique a été officiellement inauguré en septembre 2012. Créé à l'initiative de VINCI Autoroutes et de la Fondation VINCI pour la Cité, avec le soutien du conseil général du Loiret, il est implanté sur un terrain de quatre hectares le long de l'A19, à proximité de l'aire du Loiret. Le Jardin de la Voie Romaine emploie aujourd'hui 17 personnes (12 salariés en insertion et 5 permanents). Sa production est distribuée sous forme de paniers hebdomadaires à des consommateurs adhérents.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nos engagements

ENVIRONNEMENT		OBJECTIFS 2010/2013	RÉALISÉ AU 31/12/2012
Mettre en œuvre des solutions adaptées pour réduire l'impact de nos activités	Certifier ISO 14001 l'ensemble du réseau exploité par VINCI Autoroutes	100 % certifié	100 % certifié (63 % au 31/12/2011)
	Rétablir des continuités écologiques	+ 30 passages faunes	+ 34 passages faunes (+ 13 au 31/12/2011)
	Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par nos clients	180 voies de télépéage à 30 km/h	201 voies (101* en 2011) soit 54 111 teq CO ₂ ⁽²⁾ évitées depuis le 01/10/2010
	Réduire les émissions de gaz à effet de serre ⁽¹⁾	- 5 % des émissions directes	- 7,9 % entre 2010 et 2012 35 964 teq CO ₂ émises en 2012 (39 206 teq CO ₂ en 2011) 0,77 geq CO ₂ /kmp ⁽³⁾ (0,84 en 2011)
Préserver les ressources naturelles	Réduire la consommation de produits phytosanitaires dans le cadre de l'objectif du plan national Écophyto 2018 ⁽¹⁾	- 50 % de produits phytosanitaires utilisés entre 2008 et 2018	- 68 % entre 2008 et 2012
Optimiser la gestion de nos déchets et sensibiliser nos clients	Équiper les aires d'un dispositif de collecte sélective	100 % des aires gérées par VINCI Autoroutes équipées	91 % dont 226 nouvelles aires équipées en 2012 (47 % au 31/12/2011)
Associer nos partenaires	Nouer des partenariats avec des organismes de protection de l'environnement	Au moins un partenariat par direction régionale	41 partenariats (20 en 2011)
	Évaluer les fournisseurs avec des critères environnement et sécurité	100 % des évaluations réalisées avec des critères environnement et sécurité	100 % des évaluations réalisées avec des critères environnement et sécurité (58 % en 2011)

SOCIAL		OBJECTIFS 2010/2013	RÉALISÉ AU 31/12/2012
Promouvoir l'égalité des chances	Sensibiliser les managers et les recruteurs à l'égalité des chances	100 % des managers et des recruteurs sensibilisés	39 % (22 % au 31/12/2011)
	Augmenter le chiffre d'affaires avec les entreprises du secteur protégé et adapté	+ 10 % de chiffre d'affaires réalisé avec ces structures	+ 80 % entre 2010 et 2012
Favoriser l'engagement de l'entreprise et des salariés dans des actions solidaires	Augmenter le chiffre d'affaires avec les entreprises d'insertion	+ 10 % de chiffre d'affaires réalisé avec ces structures	+ 40 % entre 2010 et 2012
	Accompagner les salariés dans leur parrainage de projets des Fondations VINCI pour la Cité et VINCI Autoroutes pour une conduite responsable	30 parrainages/an	36 parrainages (37 en 2011)
Emploi et formation	Réaliser un entretien annuel avec chaque collaborateur	100 % des collaborateurs	90 % des collaborateurs (86 % en 2011)

(1) Sur année glissante du 1^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2012.

(2) teq CO₂ = tonne équivalent CO₂. Sur la base du calendrier de mise en service des équipements, du trafic constaté dans les voies et non compris les effets de file.

(3) geq CO₂/kmp = gramme équivalent CO₂ par kilomètre parcouru par les clients.

* Donnée recalculée.

SERVICES ET SÉCURITÉ CLIENTS		OBJECTIFS 2010/2013	RÉALISÉ AU 31/12/2012
Accueillir nos clients sur des aires confortables, propres, conviviales	Veiller à la propreté de nos aires de repos et de services	100 % des aires de repos et services évaluées/trimestre	100 % des aires évaluées (100 % en 2011)
	Rendre l'ensemble de nos aires accessibles aux personnes handicapées	100 % des aires de repos accessibles	87 % dont 203 nouvelles aires accessibles (36 % au 31/12/2011)
Garantir toute l'année les meilleures conditions de déplacement	Accroître le niveau d'équipement du réseau en barrettes sonores pour prévenir le risque de somnolence	60 % du réseau équipé de barrettes sonores (hors zones urbaines)	60 % du réseau équipé (60 % au 31/12/2011)

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ		OBJECTIFS 2010/2013	RÉALISÉ AU 31/12/2012
Sécurité au travail : ambition zéro accident	Associer chaque collaborateur à des quarts d'heure prévention sécurité pour échanger sur la prévention des accidents et les bonnes pratiques	1 quart d'heure/semaine/personne	0,61 quart d'heure /semaine (employés des filières sécurité, viabilité et péage) (0,49 en 2011)
	Suivre et analyser systématiquement les situations dangereuses	100 % des accidents de travail avec et sans arrêts analysés	100 % des accidents de travail avec et sans arrêt analysés (100 % en 2011)

Reporting

Le reporting environnemental couvre l'ensemble des activités d'exploitation des sociétés concessionnaires d'autoroutes ASF (hors Openly), Cofiroute et Escota.

ENVIRONNEMENT	Unité	2011 ⁽⁵⁾	2012
EAU : CONSOMMATION ET PROTECTION DE LA RESSOURCE			
Consommation d'eau achetée ⁽⁴⁾ ☒	m ³	925 250	983 073
Nombre de bassins de collecte des eaux de ruissellement	Nb	3 496	3 615
Linéaire d'autoroutes sur lequel la ressource en eau est protégée	km	3 016	3 107
ÉNERGIE			
Consommation d'électricité ⁽⁴⁾ ☒	MWh	120 836	139 857
Consommation de carburants (gasoil + essence + biocarburant) ⁽⁴⁾ ☒	litre	9 085 135	9 107 521
Consommation de fuel ⁽⁴⁾ ☒	litre	1 350 648	1 223 504
BIODIVERSITÉ			
Nombre de passages faune (petite et grande)	Nb	658	686
Nombre de km de clôtures	km	8 687	8 721
Surfaces d'espaces verts	ha	19 179	19 184
DÉCHETS			
Déchets non dangereux, dont ordures ménagères ⁽⁴⁾ ☒	tonne	11 743	13 414
Déchets dangereux ⁽⁴⁾ ☒	tonne	572	2 158
FORMATIONS À L'ENVIRONNEMENT			
Nombre d'heures de formation	heures	14 181	8 979

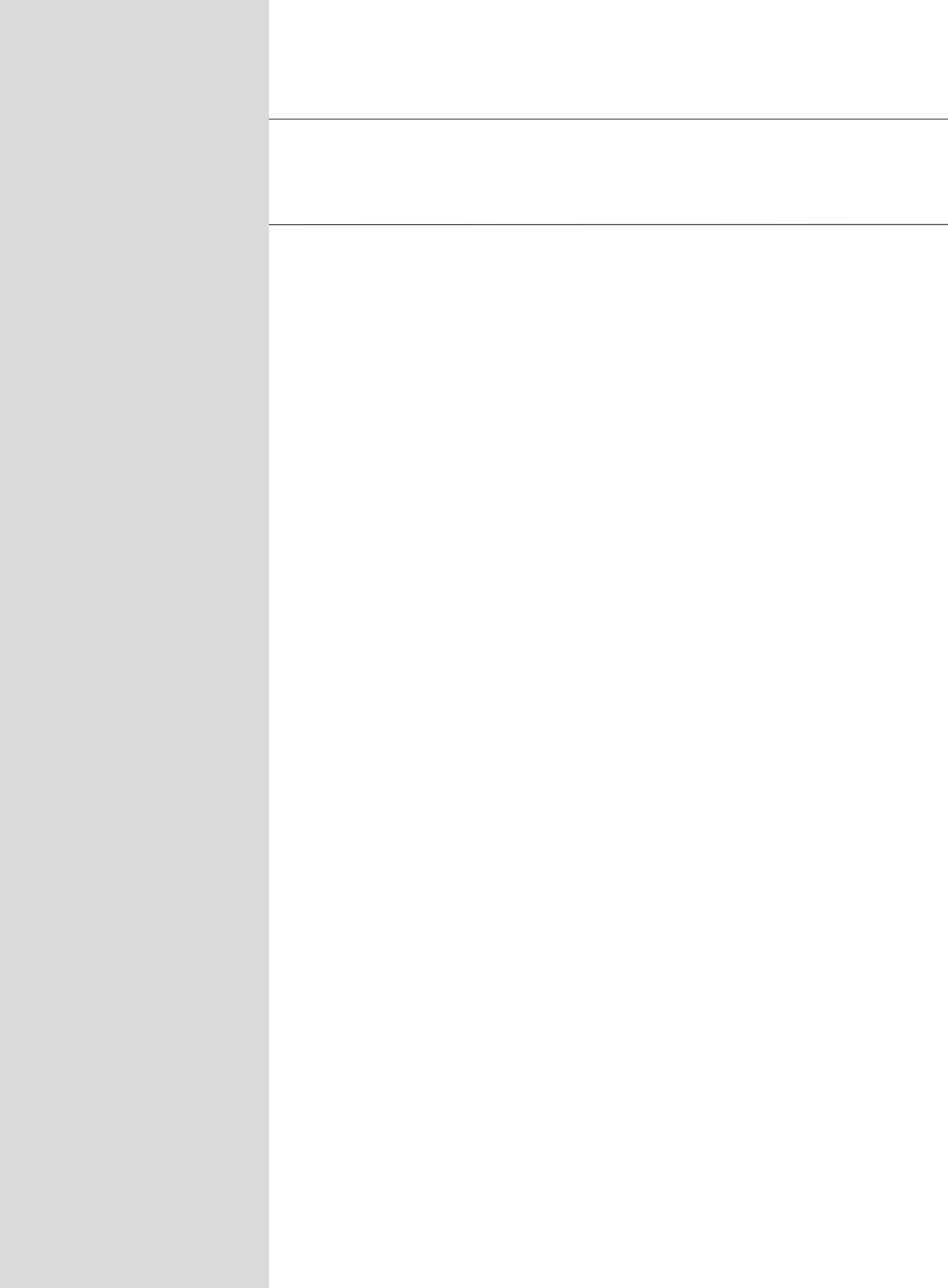
(4) Y compris l'exploitation d'Openly (boulevard périphérique nord de Lyon).

☒ Indicateurs examinés par les commissaires aux comptes dans le cadre de la vérification du reporting environnemental VINCI. Pour plus d'informations, cf. note méthodologique du *Rapport annuel VINCI 2012*.

(5) Année 2011: hors A86.

Conception et réalisation : Idé Edition - **Rédaction :** Pierre Salanne - **Direction artistique :** Gilles Romiguière - **Crédits photos :** 4 Vents, Mickael Béjean, Patrice Blot, Arnault Breyse, Jérôme Cabanel, Didier Depoorter, Cyrille Dupont, Jean-Yves Govin-Sorel, Stéphane Lagoutte/Challenges - REA, Pascal Le Doaré, Erwann Le Gars, Antoine Legond, Xavier Léoty, Ludovic Letot, Francis Mainard, Christian Maliverney, Michel Martini, Thierry Marzloff, Meynier Design pour VINCI Autoroutes, Jean-Philippe Moulet, Stéphane Olivier, Karol Patsios, Claude Pauquet/Agence Vu, Gilles Rolle/REA, Ian Teh/Agence Vu, Laurent Teisseire, Toll Collect, Patrick Valleau, Georges Véran, Francis Vigouroux, Photothèques ASF, Cofiroute, Escota, VINCI Autoroutes et VINCI, DR - **Photogravure :** Sphinx - **Impression :** Arteprint.

Ce document est imprimé avec des encres végétales sur papier certifié PEFC et issu de forêts gérées durablement.





1, cours Ferdinand-de-Lesseps
92851 Rueil-Malmaison cedex
Tél. : 01 47 16 35 00

www.vinci-autoroutes.com